

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



AGRICULTURE.

CAUSERIES.  
(Suite.)

Presque toutes les voitures du Capitaine B. sont faites de manière à être traînées par deux chevaux : il accorde une grande supériorité aux attelages doubles sur les simples, tant sous le rapport de l'économie que comme moyen d'entretenir de bons chemins en hiver. Plût à Dieu que ses idées à ce sujet fussent universellement partagées par tous les cultivateurs !

Mon hôte jouit d'une fortune de 20 à 25 mille piastres et cependant on ne voit pas de voitures "finies" parmi ses véhicules d'été. Un waggon double assez propre, mais plus solide qu'élégant, sert à conduire toute la famille à la messe le dimanche et est ensuite employé au besoin pour charroyer les grains au moulin et chez le marchand. Ses enfants, élevés dans des habitudes sérieuses, ne songent nullement aux frivoles équipages ; ils trouvent leur bonheur à côté de leurs parents et passent leurs loisirs à lire des journaux et des livres instructifs. Ce ne sera pas dans cette famille-là que l'émigration trouvera des victimes.

L'étable du Capitaine B. offre un splendide troupeau de bêtes à cornes, entièrement composé de vaches canadiennes. L'importation de reproducteurs étrangers lui a toujours paru trop dispendieuse, et il prétend qu'en choisissant les meilleurs sujets, en les accouplant d'une manière judicieuse, et en leur prodiguant tous les soins possibles, on peut obtenir des résultats aussi satisfaisants avec la race du pays qu'avec n'importe quelle race importée.

Le même principe prévaut pour l'espèce chevaline. Son écurie, renommée parmi les acheteurs, n'est cependant remplie que par des chevaux canadiens ; mais encore là les sujets destinés à la reproduction ont été bien choisis et les soins nécessaires n'ont nullement été épargnés. Une exception a été faite pour les espèces ovine et porcine, qui sont représentées l'une par les Leicester et l'autre par les White Chester.

Je ne m'arrêterai pas à décrire les instruments agricoles possédés par le Capitaine B. Qu'il me suffise de dire que, lors de ma visite, j'ai constaté qu'il s'était procuré tout ce que l'industrie moderne a inventé pour réduire et faciliter le travail du cultivateur.

Comme je l'ai dit plus haut, il me fallait songer au départ une fois revenu de la visite chez le fermier José ; cependant je ne voulais pas encore dire adieu à mon hôte sans connaître exactement son système de rotation.

—Si je me rappelle bien, leur dis-je, à la première veillée que nous passâmes ensemble avec nos voisins, il fut question que vous suiviez une rotation de 9 ans ; veuillez donc me donner quelques courts détails sur les cultures qui composent cette rotation.

D'abord, répondit le Capitaine B., je dois vous dire que ma ferme, qui comprend 120 arpents en superficie, est divisée en neuf champs égaux au moyen de travers et d'une allée le long de la ligne de mon voisin. Du reste, cette carte qui est là pendue au mur vous représente exactement les dispositions de ma terre. J'ai préparé moi-même cette carte, et je considère que tout cultivateur devrait tenir à posséder un plan de sa ferme autant qu'un roi tient à avoir celui de son royaume.

Grâce à cette division, voici comment je procède :

Première année : j'ensemence mon champ en grain, en ayant soin de bien égoutter le terrain.

Seconde année : je plante des légumes sur toute la partie du champ que je puis couvrir de fumier ; et quant à la partie non recouverte de fumier je la sème en sarrasin que j'enfouis sous terre avant maturation, de sorte que tout mon champ se trouve engraisé pour la troisième année.

Troisième année : le champ est semé en grain avec graine de mil et trèfle.  
Quatrième, cinquième, sixième et septième années : le champ est laissé en prairie et un grand soin est pris de ne pas y laisser pacager les animaux à l'automne ou au printemps.  
Huitième et neuvième années : le champ est laissé en pacage. Et la rotation se trouve ainsi complétée.  
Comme je l'ai dit, quand je laboure la première année, j'ai la précaution de bien nettoyer mes fossés, qui sont en forme évassée comme ceux de Léon : j'ai également la précaution d'enlever cette même année-là toutes les pierres nuisibles à la culture du sol.  
Voilà en deux mots mon système, dont le tableau suivant résume l'expression :

ROTATION DE 9 ANS.

Champ No. 9	Pacage	Grain	Culture sarclée et sarrasin en foin vert.	Grain et sarrasin en foin vert.	Prairie	Prairie	Prairie	Prairie	Pacage
Champ No. 8	Pacage	Pacage	Grain	Culture sarclée et sarrasin en foin vert.	Grain et sarrasin en foin vert.	Prairie	Prairie	Prairie	Prairie
Champ No. 7	Prairie	Pacage	Pacage	Grain	Culture sarclée et sarrasin en foin vert.	Grain et sarrasin en foin vert.	Prairie	Prairie	Prairie
Champ No. 6	Prairie	Prairie	Pacage	Pacage	Grain	Culture sarclée et sarrasin en foin vert.	Grain et sarrasin en foin vert.	Prairie	Prairie
Champ No. 5	Prairie	Prairie	Prairie	Pacage	Pacage	Grain	Culture sarclée et sarrasin en foin vert.	Grain et sarrasin en foin vert.	Prairie
Champ No. 4	Prairie	Prairie	Prairie	Prairie	Pacage	Pacage	Grain	Culture sarclée et sarrasin en foin vert.	Grain et sarrasin en foin vert.
Champ No. 3	Grain et sarrasin en foin vert.	Prairie	Prairie	Prairie	Prairie	Pacage	Pacage	Grain	Culture sarclée et sarrasin en foin vert.
Champ No. 2	Culture sarclée et sarrasin en foin vert.	Grain et sarrasin en foin vert.	Prairie	Prairie	Prairie	Prairie	Pacage	Pacage	Grain
Champ No. 1	Grain	Culture sarclée et sarrasin en foin vert.	Grain et sarrasin en foin vert.	Prairie	Prairie	Prairie	Prairie	Pacage	Pacage
1er année									
2me année									
3me année									
4me année									
5me année									
6me année									
7me année									
8me année									
9me année									

Le foin que je récolte en assez grande quantité, comme vous

peuvez le voir, est presque tout consommé sur la ferme. Je spéculé principalement sur le produit des animaux. Les deux champs que je mets en pacage chaque année sont exclusivement consacrés aux vaches à lait et aux chevaux de travail : tout le reste de mon bétail est pacagé sur une autre terre que je possède à quelque distance d'ici.

Durant cette conversation ma voiture avait été préparée pour le départ, et après les adieux d'usage je serrai la main à mon hôte qui me fit promettre de retourner visiter sa ferme durant la belle saison.

Je n'ai pu encore remplir ma promesse ; mais j'espère le faire bientôt. Si les lignes qui précèdent ont pu intéresser mes lecteurs, je ne manquerai pas, quand l'occasion s'en présentera, de leur rendre compte de mes nouveaux entretiens avec le Capitaine B.

JEAN BELLEVUE.

(A continuer.)

LES CHEFS CARLISTES.

Après don Carlos, le plus renommé des chefs carlistes est certainement le curé Santa-Cruz.

D'après le Figaro, il n'a que trente-et-un ans ; il est de taille moyenne, larges épaules, très-maigre et très-nerveux. Ses yeux bleu foncé ont une étrange expression de vivacité et d'énergie. Le nez aquilin, aux narines mobiles, souvent relevées, donne à la physionomie quelque chose de sec et d'impératif. Ses lèvres sont minces, la bouche est petite, la barbe est dure. Cet homme étrange semble ne pouvoir tenir en place. Il est travaillé d'un éternel besoin de mouvement et de locomotion.

Santa-Cruz, de pauvre origine, fut élevé au séminaire par charité. Il est curé du village d'Hernialde, près de Tolosa-Carliste, ne sachant point ses opinions, il s'occupait déjà, il y a deux ans, de faire pénétrer des armes en Espagne et d'établir, sur différents points du Guipuzcoa, des dépôts de munitions.

Le gouverneur civil, informé de ses exploits, donna l'ordre de l'arrêter. Les soldats envoyés pour accomplir cette mission arrivèrent à Hernialde au moment où Santa-Cruz sortait de l'église, où il venait de dire la messe.

—Messieurs, dit-il aux soldats, permettez-moi de vous offrir le chocolat chez moi, de prendre quelques vêtements et je vous suis.

Il s'évada en sautant de la fenêtre de sa chambre, gagna la France et se cacha près de Bayonne.

En 1872, quand éclata l'insurrection, il entra l'un des premiers en Espagne, comme simple volontaire, dans la bande de Recondo. Quand celui-ci fut forcé de se jeter en France avec ses 1,300 hommes, il vint de nouveau habiter Bayonne.

Il est rentré en Espagne le 10 décembre dernier.

Si nous nous en rapportons au *Progreso radical* de Saragosse, il dort peu de temps, deux sentinelles, prises dans sa garde, sont de faction à ses côtés ; il ne mange jamais de mets préparés pour lui, mais seulement ceux composant l'ordinaire de sa bande ; et encore n'en fait-il usage que lorsque dix ou douze soldats en ont mangé déjà et qu'il a acquis ainsi la certitude que les mets ne sont pas empoisonnés. Il passe de groupe en groupe pour prendre son repas en entier.

Il n'oublie jamais que sa tête vaut 2,000 piastres, et il a peur de son ombre même.

Le commandant général des troupes carlistes en Catalogne, est don Marie Alphonse, frère cadet de don Carlos. Il est né le 12 septembre 1849, et a épousé la princesse dona Marie de las Nieves, qui partage tous les périls de son mari.

La vie du célèbre juge en chef Chase, qui vient de mourir aux Etats-Unis, offre l'un des exemples les plus frappants de ce que peuvent faire l'énergie et la persévérance. Fils d'un cultivateur pauvre, du New-Hampshire, il parvint difficilement à acquiescer les connaissances nécessaires pour être admis au Barreau, il fut admis un peu par charité et parce qu'il promettait d'aller pratiquer à Cincinnati. La première fois qu'il parla, cour tenante, ce fut un véritable fiasco, il fut obligé de s'asseoir après avoir dit quelques mots. Mais il ne se découragea pas ; il avait juré d'être quelque chose. Il devint secrétaire du trésor dans l'administration de Lincoln et juge en chef. Il fut même question de lui pour la présidence.

L'AMOUR ET LA POÉSIE.

(LÉGENDE CONTEMPORAINE.)

Vous souvient-il des vers, où l'aimable Musset
Nous montre discourant, sur un ton de fausset,
Le grand homme Dupont et Durand le grand homme ?

Tous, en un mot, brûlaient de cette ardente flamme
Qui consuma Mathieu pour la jeune Lafamme.
Le mal même semblait s'en prendre aux mieux trempés.

J. W. MILLER.

Rimouski, avril, 1873.

UNE FOIRE EN NORMANDIE.

ÉTUDE DE MŒURS.

Le 23 juin 186... la ville de Neufbourg, en Normandie,
était dans une agitation inaccoutumée; les bouchers, les boulangers
avaient été envahis, dès le matin, par la foule des ménagères
affairées; on entendait les cris perçants des poules, canards, dindes, etc.,
frappés sans pitié du couteau culinaire.

En dehors de la ville, en pleine campagne, un immense
pâturage planté de pommiers, d'une étendue de 50 arpents carrés,
est destiné au champ de Foire; les premiers qui l'envahissent,
sont les saltimbanques, les bohémiens; le garde-champêtre désigne
à chacun l'espace sur lequel la baraque en planches ou en toile
va s'élever.

Les cafés sont remplis de cultivateurs; on vient là renouveler
connaissance avec les amis ou les filateurs du Département;
l'agriculteur ne s'y rend point uniquement pour boire et fumer;
le paysan normand songe d'abord à la cause principale de son voyage;
il prend langue, s'informe, écoute; il veut connaître, si cela est possible,
le cours probable de la laine, afin de demander un prix raisonnable
et ne pas être pris au mot, comme on dit là-bas, c'est-à-dire voir
accepter de suite le prix demandé; ce qui prête à rire, aux dépens du maladroit.

Ce jour-là donc, 23 juin 186... une grande charrette traînée
par trois chevaux normands, faisait son entrée au Neufbourg.
Bien que les habitants fussent accoutumés à ce spectacle,
les promeneurs s'arrêtèrent et l'admiration se peignit sur toutes
les figures; c'est que rarement pareils coursiers faisaient retentir
sous leurs lourds sabots les pavés de la bourgade.
Trois étaient d'un noir bleuâtre, luisants de graisse et de santé;
la queue balayait la terre et une épaisse crinière double retombait
en flots ondulés de chaque côté de leur encolure, légèrement courbe;
des yeux saillants, jetant des étincelles indiquaient l'orgueil et la vivacité.
Une écume plus blanche que l'argent souillait leur bouche et le vent
en parsemait leurs corps bondissants; des pompons en laine rouge
flottaient à chaque boucle du harnais. L'homme qui les conduisait
était lui-même une exception. Grand, bien découpé, il était vêtu
avec une sorte de coquetterie rare chez un charretier du pays.
Un feutre gris couvrait sa tête blonde, une blouse bleue, de la plus
fine toile, brodée en coton blanc au collet, aux manches et sur la
poitrine, flottait au gré de la brise; un col bien blanc, rabattu,
recouvrait une cravate rouge cerise, à longs bouts; de grandes
guêtres en cuir noir couvraient les jambes, jusqu'à mi-cuisses.
Il était à pied, et dirigeait ses chevaux, à la façon normande,
avec un simple cordeau en cuir. La voiture, elle-même, était
remarquable: montée sur deux roues, peinte en bleu ciel, elle
était recouverte d'une grande toile imperméable retenue par des
cerceaux et abritait du soleil et de la poussière des toisons
qu'on devait plutôt qu'on ne les voyait.

Un homme d'une soixantaine d'années, le maître sans doute,
était à demi couché sur le devant de la voiture. Sur la grande
place de la ville, en face de l'église, une maison à trois étages
était aux yeux une large enseigne peinte en noir, sur laquelle
ressortaient en lettres d'or les mots: Hôtel de Louviers.
L'attelage que nous venons de décrire s'engouffra sous la portecochère
et entra bruyamment dans la cour; le maître descendit pesamment
et s'écria, avec l'accent du crû: "Eh, garçon! où qu'êtes donc?
eh Pierre! [Pierre]. A cet appel connu, celui-ci sortit de l'écurie
et accourut.

"Tiens, c'est vous, maître Ernest! [Ernest], vous v'la arrivé
pour la fouerie? qué qui faut donner à vos gu'vas?"
— "Merci, mon garçon, tu vas aider Jean à dételé. J'ai apporté
c'qui faut, rentre-les à l'écurie; aie soin de les faire boueurer
seulement."

Puis s'adressant à son domestique il lui recommanda ses
chevaux et entra dans la cuisine de l'hôtel. Cette cuisine mérite
une description spéciale. Une immense cheminée conservant, dans
son type, l'architecture du 16e siècle, frappait tout d'abord
les regards; six broches en fer, de sept pieds de long étaient
superposées devant cette cheminée et présentaient, à la flamme
d'un véritable bûcher, une trentaine de poulets, dindes et
gigots de mouton. Sur des fourneaux recouverts de pavés, en
faïence peinte d'un bleu pâle, une dizaine de casseroles, en
cuivre rouge, faisaient entendre le son appétissant d'un
repas bouillant à grand bruit. La maîtresse de l'hôtel,
entourée d'une dizaine de servantes, allait de la cheminée
aux fourneaux, gourmandant les domestiques, et surveillant
ses sauces.

Haute en couleurs, d'une carrure toute masculine, madame
Laverdot, portait fièrement ses cinquante ans et avait son
 franc parler avec les cultivateurs fréquentant l'hôtel. Fille
d'un agriculteur des environs d'Evreux, elle plaisait aux
paysans, par son sens gène et son genre de conversation,
qui ne roulait que sur les récoltes, les bestiaux, etc.,
toutes choses de haute importance pour le paysan.
En apercevant maître Ernest Mauduit, elle se retourna
souriante:
— "Comment ça va, maître Mauduit? lui dit-elle; et chez
vous! tout le monde va bien?"
— "Oui, merci madame Laverdot, répondit le bonhomme;
et votre mari se porte bien?"
— "Vous allez le voir; il est en haut avec M. Langevin,
le gros filateur de Tout-au-denier; y paraît que ça ira
cette année, la laine? car il m'a dit, tout à l'heure,
qu'il lui en fallait à lui tout seul pour une quarantaine
de mille francs; et vous,

en apportez-vous beaucoup à la foire, de vos belles toisons?
y va falloir emplir la bourse cette année, et délier les cordons
après la moisson; Mlle. Marie va se marier, y paraît?"
— "Tant mieux si ça va; car les temps sont durs et le
propriétaire ne peut pas attendre. Ah! on a ben du mal, allez!"
— "Ah ouï! on vous connaît, gros malin; vous ne dites pas
tout ce que vous cachez derrière les fagots; y faut pas vous
plaindre; l'année passée vous avez fait plus de trois mille
francs de pommes; tout un chacun sait ça, sans compter le
colja etc., etc, et c'tannée, je parie que vous aurez encore
du cidre à couper au couteau.

— "J'vas vous dire; on augmente toujours; et pour c'tannée
on peut pas dire. Pour une année oùsqu'il y a de la pomme,
n'y a pas de pommes, mais pour une année oùsqu'y a pas de
pommes y a de la pomme. Mais j'vas me débarrasser de ma
blouse et puis manger un morceau. Oùsqu'vous me coucherez
c'te nuit?"
— "Vous ne coucherez pas dans l'écurie, ben sûr! Passez dans
la grande salle on va vous servir. Vous ne m'avez pas toujours
dit si c'était vrai que Mlle. Marie allait se marier."

— "Quand on a des filles on dit toujours ça; à tantôt madame
Laverdot. A propos vous mettez deux assiettes, Jean est avec
moi."

— "Oui, oui, soyez calme! on connaît Jean; en v'la un qui fait
des envies! vous ne le céderez pas pour ben de l'argent, hein!"
— "Y fait mon affaire. J'dis pas non."

Et sur cette réponse peu compromettante, maître Mauduit
s'en fut dans la salle à manger où d'autres cultivateurs et
marchands étaient réunis et attendaient le dîner en causant
d'affaires.

Le dîner où le cidre coula à flots, fut bruyant et joyeux;
on parla culture, on essaya d'établir un cours pour la vente
des laines; au rôti, le trou normand fit son apparition traditionnelle.
L'étranger aurait peine à s'expliquer cet ancien usage et en
ce qu'il consiste. Au milieu du repas on apporte un flacon
d'eau de vie (dans le département de l'Eure, de l'eau de vie
de cidre) et des petits verres à liqueur; chacun trinque à la
ronde, c'est le trou; une question d'hygiène motive cette
habitude, qui facilite la digestion. Elle est souvent rendue
nécessaire par l'abondance des mets; dans les maisons riches,
le trou est fêté avec du madère.

A neuf heures tous nos convives se dispersèrent dans les
cafés, afin d'y prendre la demi-tasse, faire la partie de dominos
et causer encore du grand marché du lendemain.

A onze heures maître Mauduit rentra à l'hôtel; il s'enquit
de la chambre où il devait passer la nuit.

Depuis cinq heures du soir les marchands, les cultivateurs
arrivaient en foule; pas un lit qui ne fut occupé; il fallut
doubler les couchures; un matelas par terre et une couverture
fut le lit de beaucoup.

Ainsi notre homme, au courant de la situation ne fut-il pas
étonné de trouver dans la chambre où on le conduisit, une
dizaine de lits de camp. Malgré le roulement de ses voisins,
la fatigue d'une longue route lui ferma les yeux. La nuit
du reste ne devait pas être bien longue, car à 4 heures du matin
il fallait être debout, et conduire le chargement de laine sur
le champ de Foire, à trois kilomètres du Neufbourg (1 1/2 mille
anglais.) Sur la grande route d'Elboeuf, à droite, un grand
mur, en terre d'argile, entoure un herbage planté de pommiers,
sa surface est d'environ un hectare et demi: c'est là que se
tient la foire aux laines.

En face, de l'autre côté de la route, un autre herbage également
planté de pommiers d'une étendue d'environ dix hectares
offre aux observations de l'étranger un spectacle étrange et d'un
cachet tout particulier.

Au premier rang sont entassés tous les légumes nécessaires
au jardinage, sorte de pépinière où le cultivateur trouvera, prêts
à planter, choux, oignons, etc.

Au second rang, à droite, les saltimbanques ont établi leur
camp; une musique infernale, où domine la grosse caisse et les
cymbales, va vous assourdir jusqu'à minuit; les dentistes vous
attirent par leur éloquence tapageuse et gasconne; plus loin le
sommambulisme vous dévoilera le passé, le présent et l'avenir.

A gauche, les marchands de harnais, de cordes, de traits,
étaient les produits de leur industrie;

Une longue rue de boutiques en toile grise—le Rivoli de la
foire—présente aux yeux avides du paysan, les bonbons, le pain
d'épice si cher aux enfants, les loteries de porcelaine peinte et
dorée.

Les troisième, quatrième et cinquième rangs sont occupés par
de grandes tentes en toile sous lesquelles une longue planche
supportée par des pieux enfouie en terre servira bientôt de
table aux affairés; la ville est éloignée, le promeneur a donc
besoin de trouver sur le lieu même les aliments nécessaires à sa
subsistance; des bancs de la même fabrique que la table, serviront
de sièges.

Le propriétaire de ces restaurants en plein air ne fournit aux
consommateurs, qu'une assiette, une fourchette, un verre et du
cidre ou de la bière. Si vous voulez manger, il vous faut aller
à la maraude; votre odorat vous guidera du reste, sans avoir
besoin de renseignements; vous apercevrez à quelque distance,
une épaisse fumée, une odeur de graisse fondue est répandue
dans l'atmosphère; c'est le domaine des rôtisseurs. Une tranchée
est creusée dans la terre, un feu de bois sec y flamboie, et
devant ce feu ardent deux ou trois broches, placées sur des bâtons
croisés, supportent des canards, des oies, des dindons, des
gigots de mouton, du roast-beef: voilà la cuisine; à côté, un
industriel fait griller dans de larges poêlons une quantité
innombrable de saucisses et de bouidins.

La dernière partie du champ de foire est réservée aux animaux.
Mille à douze cents moutons, deux à trois cents vaches, trois
à quatre cents chevaux, des ânes, sont vendus à chaque année.

Le marché aux laines nécessite une description spéciale, par
son originalité. De 5 heures à 10 heures du matin, 7 à 800
voitures de toutes formes et de toutes grandeurs se suivent sans
interruption dans l'enclos décrit plus haut; elles se rangent
les unes contre les autres laissant entre chaque rang une
distance de vingt-cinq pieds; les chevaux sont dételés et
attachés derrière chaque voiture, les toiles recouvrant les chars
sont enlevées et la laine est offerte ainsi à l'examen des marchands.
Les laines lavées sont d'un côté, les laines en suint (non
lavées) de l'autre. Il se vend, au Neufbourg, à la foire de St.
Jean, 300 à 400,000 francs de laines.

Que le lecteur veuille bien maintenant imaginer cet espace
immense encombré depuis 6 heures du matin jusqu'à 11 heures
ou minuit, par une foule de paysans en blouses bleues ou
blanches, de cultivateurs, de marchands accompagnés de leurs
familles, tout cela parlant bien haut, de cette voix éclatante
du patois normand, les chevaux hennissant, se mordant,
lançant des ruades, les charretiers intervenant à coups de fouets
pour faire cesser la querelle, et il aura une bien faible idée
du bruit d'une foire en Normandie.

Le départ du Neufbourg est un spectacle plus curieux encore.

Vers six heures du soir le défilé commence; toutes les routes sont couvertes de voitures enlevées au grand trot des chevaux impatients, que le maître, fier de montrer la vitesse de son coursier excite encore de la voix et du fouet; les charrettes font concurrence aux cabriolets et aux Tilburys, elles sont remplies de paysans vêtus de leurs belles blouses bleues, du dimanche, debout et cramponnés aux barres d'appui ils sont secoués d'importance par les saccades que le galop du cheval imprime au véhicule rustique; mais ils ne rient que plus fort.

Un usage normand reçoit, au Neufbourg, une consécration plus importante que dans le reste de la Provence: il s'agit du louage des domestiques. Tous les ans, le 24 juin, chaque cultivateur renouvelle son personnel ou le rengage pour un an. Pour faciliter à l'agriculteur le louage des domestiques nécessaires à son exploitation, les hommes et femmes qui désirent servir se réunissent tous les ans, à la St. Jean, au chef-lieu du canton, sur une des places du bourg; rangés sur deux rangs, les femmes d'un côté, les hommes de l'autre, ils attendent que le cultivateur leur offre un contrat de louage. Au Neufbourg, 2 à 300 serviteurs se présentent à l'allou.

Maître Mauduit, après avoir vendu sa laine un bon prix s'était dirigé, 2 heures après-midi, vers l'allou; il avait besoin d'un valet de cour. Nous le retrouvons donc, parcourant les rangs des domestiques; son œil fin et un peu narquois observe les physiologies de tous ces jeunes gens; enfin il s'arrête en face d'un garçon d'une apparence robuste, à la figure large et ouverte:

—D'où qu'tu sors, mon garçon? lui dit-il.  
—D'chez, maître Bernard, de Normanville; v'là deux ans qu'y suis, not' maître.

—Je l'connais ben; combien qu'tu veux gagner?  
—Vingt-cinq pistoles, et cent sous aux Rois.  
—Si tu connais ben ton métier, j'te donnerai vingt pistoles et tes cent sous; mais faudra marcher droit et n'pas être faïnéant, mon gars, y faut travailler cheux nous. Ça t'va-t'y?  
—Ah! vous m'donnerez ben vingt-deux pistoles, ben sûr?  
—Non; nous verrons à la St. Jean prochaine.  
—Eh ben tout de même.

—Tope, v'là qui est convenu; tiens v'là quarante sous de Dieu; n'manques pas d'être arrivé demain à la première heure.

Maître Mauduit se mit ensuite à la recherche de sa femme et de sa fille; ces dames, venues par le chemin de fer, étaient arrivées au Neufbourg à 1 heure et parcouraient la foire en attendant que le maître eut fini ses affaires.

Celui-ci ne tarda pas à les apercevoir; elles étaient arrêtées près d'une boutique de porcelaine et causaient avec un jeune homme de vingt-huit à trente ans, à l'aspect dégagé, aux gestes brusques, à la figure hardie; il se distinguait des cultivateurs qui l'entouraient par une sorte de désinvolture indiquant qu'il n'avait pas toujours habité la campagne. Effectivement, Pierre Lecointe, tombé au sort à vingt ans, avait été incorporé dans un régiment d'artillerie; ses sept ans de service accomplis, il avait repris la charrue chez son père, cultivateur peu aisé. Bon travailleur, très-rangé, il était depuis deux mois fiancé à Mlle Marie Mauduit et devait l'épouser après la moisson.

Maître Mauduit donna une poignée de main au jeune Lecointe et l'invita à dîner avec lui et sa famille. On se dirigea vers une des tentes-restaurant et le repas terminé, Lecointe demanda à son futur beau-père s'il voulait bien conduire sa fille vers le bal champêtre, installé dans un herbage voisin, afin de danser une heure ou deux avec sa promise. Sur un signe de tête du papa, les deux jeunes gens suivis par les parents, se rendirent aux danses villageoises.

Dans toutes les fêtes de Normandie on organise dans un herbage planté de pommiers ce qu'on appelle des danses.

Sous un arbre, deux tonneaux placés debout supportent une large planche; deux violons, et une clarinette et un cornet à piston, ou bien encore, un tambour, raclent des quadrilles; les danses nouvelles: Polkas, etc., ne sont pas admises dans nos campagnes. Le gazon sert de plancher et: en avant deux! crie le ménétrier en marquant la mesure avec son pied, sur la planche de son estrade: la Poule! la Chaine des dames! la Pastourelle! le Cavalier seul! hurle-t-il. Et plus il frappe du talon, plus il crie fort, davantage il a d'amateurs. Sept ou huit de ces orchestres faisaient retentir leurs accords sous les arbres du Neufbourg: les domestiques, suivant l'usage, faisaient bande à part et ne se mêlaient pas aux quadrilles où figuraient les élégants campagnards et les cultivateurs aisés.

Un couplet d'une vieille chanson cauchoise me revient en mémoire et peint naïvement ce plaisir champêtre; le voici dans toute sa simplicité poétique, en patois cauchois:

A noter Dame d'Etertat  
C'est la belle assemblée,  
Les violonneux d'Yvetotte  
Les racloux d'la Tournelle,  
Y violonnent si ben  
Qu'ça vos enlève,  
Qu'ça vos enlève;  
Y violonnent si ben  
Qu'ça vos enlève  
Tant qu'ça va ben!

Les mères de famille ne quittent point leurs filles des yeux et assistent à leurs ébats chorégraphiques.

A minuit, la retraite, battue par les tambours des pompiers, a renvoyé chacun chez soi; tous les feux sont éteints et l'on répète ce vieux dicton normand: La fête est passée, les saints sont machés (cachés.)

Maître Mauduit et sa famille ont quitté la ville, dès huit heures; les fiancés ont échangé le doux adieu: à Dimanche! Bon souhait et heureuse avenir à cette jeunesse.

Peut-être raconterai-je les fêtes de leur union, étude de mœurs bien originale, si le bienveillant lecteur n'a pas été trop fatigué des longueurs et des détails un peu prolifères d'une foire en Normandie.

Pointe-Lévis, Mars 1873.

CH. A. BOYER.

LA MELANCOLIE.

FRAGMENT.

Quand l'apre moissonneur a dépeillé la plaine,  
Quand le blond messidor  
N'a laissé sur nos champs de sa gerbe trop pleine  
Que quelques épis d'or;

Quand le tiède soleil à la fleur qui se fane  
Refuse sa chaleur,  
Et que les papillons à l'aile diaphane  
Abandonnent la fleur;

Quand les tristes échos ne jettent à la terre  
Nuls sons plus radieux  
Que les accents plaintifs de l'oiseau solitaire  
Qui chante ses adieux;

Hurlant dans les sapins et sifflant dans les aulnes,  
Quand le froid aquilon  
Tord les rameaux flétris et de leurs feuilles jaunes  
Tapisse le vallou;

Quand la nature enfin dont la splendeur s'efface  
Penche son front si beau,  
Comme un marbre éploré qui se voile la face,  
Pleurant sur un tombeau;

N'avez-vous point senti dans votre âme pensive,  
A toute heure du jour, s'agiter l'infini?  
Une voix murmurer quelque note plaintive  
Comme l'écho lointain des soupirs du banni?

C'est alors que le cœur, accablé de tristesse,  
Malgré le ciel qui rit, verse des pleurs de sang,  
Qu'une vague douleur, comme un dard qui nous blesse,  
Blessure qu'on chérit, s'attache à notre flanc.

Qui dira les tourments de la mélancolie?  
A peine sur nos fronts dix-huit printemps ont lui,  
A peine savons-nous ce que c'est que la vie,  
Que notre âme succombe au fardeau de l'ennui.

Sous un souffle de feu qui pénètre nos veines,  
Se réveillent nos sens frissonnant de désir;  
Des rêves sans objet, des illusions vaines  
Font naître en notre sein notre premier soupir.

ALPHONSE LUSIGNAN.

CHOSSES ET AUTRES.

L'AIMANT.—Les anciens étaient émerveillés de la puissance et des effets de l'aimant et tous leurs auteurs en font foi. On lit au livre VII de la Géographie de Ptolémée, que des navires qui se rendaient aux îles Manéoles ne manqueraient pas d'être retenus par une force mystérieuse, si les constructeurs n'avaient pas eu soin de remplacer les clous de fer par des chevilles de bois. Ptolémée se demande si ce phénomène n'était pas dû à l'action de grandes mines d'aimant situées dans ces îles.

Plinius raconte qu'il y a près de l'Indus deux montagnes dont l'une attire le fer et l'autre le repousse, et que si un voyageur porte des souliers garnis de clous de fer, il lui sera impossible de poser les pieds à terre sur l'une des montagnes, tandis que sur l'autre ses pieds restent fixés au sol. Le même auteur raconte aussi que Dinoclarès, architecte de Ptolémée Philadelphie, avait tracé pour la reine Arsinoë le plan d'un temple dont la voûte devait être un aimant, afin que la statue en fer de cette reine divinisée y restât suspendue. Les récits merveilleux sur la statue de Sérapis, suspendue dans le temple d'Alexandrie, sur la statue babylonienne du soleil, sur les veaux sacrés de Jérusalem, sur le tombeau de Mahomet ont la même origine.

Claudien, dans un poème intitulé *Magnes*, décrit deux statues d'un petit temple d'or, l'une de Mars en fer, l'autre de Vénus en aimant, figurant les amours de ces deux divinités. Cassiodore fait mention d'un Cupidon de fer suspendu sans aucun lien apparent dans un temple de Diane. Dans un traité intitulé: *De la Déesse syrienne*, qu'on dit être de Lucien, il est question d'une statue d'Apollon dans le temple de Junon, à Hiéropolis, en Syrie, qui se promenait librement, dans l'espace, dirigeant elle-même les prêtres qui la tenaient.

Au chapitre IV du livre XXI de *La Cité de Dieu*, saint Augustin regarde l'aimant comme une des plus grandes merveilles du monde et s'indigne contre les prêtres patens, qui trompent les peuples par l'apparence de miracles perpétuels; il leur reproche d'avoir placé dans le pavé et dans la voûte d'un temple des aimants dont la force était calculée de manière qu'une statue de fer restât en équilibre au milieu de l'air, sans pouvoir ni descendre, ni monter par l'effet de deux attractions égales et contraires.

Nous n'en finirions pas si nous voulions citer tous les usages qu'on a faits de l'aimant dans les expériences de physique amusantes.

Enfin il est inutile de rappeler que la plus belle et la plus précieuse application des propriétés de l'aimant est celle qu'on en a faite à la boussole.—*L'Univers Illustré*.

Un homme demandait à Aristippe quelle sorte de femme il devait prendre.

—Je n'en sais rien, répondit-il: belle, elle vous trahira; laide, elle vous déplaîra; pauvre, elle vous ruinera; riche, elle vous dominera.

ANGLAIS DE PAROLE.—Un Anglais qui venait de tuer froidement sa femme est arrêté et conduit en prison. Lorsqu'il comparait devant le juge, celui-ci lui demande pourquoi, au lieu de tuer sa femme, il ne l'a pas simplement quittée.

—Votre Honneur, répond avec fierté l'accusé, nous ne pouvions plus vivre ensemble; mais je lui avais juré, le jour de notre mariage, de ne pas l'abandonner avant sa mort, et je suis trop honnête homme pour manquer à ma parole!

Un bourreau, conduisant au gibet un pauvre diable, lui dit: —Écoutez, je ferai de mon mieux; mais je dois pourtant vous prévenir que je n'ai jamais pendu.

—Ma foi, répond le patient, je vous avouerai également que je n'ai jamais été pendu non plus; mais, que voulez-vous! nous y mettrons chacun du nôtre. Il faut espérer que nous nous en tirerons.

AGÉSILAS.—On demandait à Agésilas quelle était la plus grande vertu, de la justice ou de la vaillance.

—Si tous les hommes étaient justes, répondit-il, ils n'auraient pas besoin d'être vaillants.

CONSEIL DE PIRON.—Un auteur médiocre disait un jour à Piron qu'il voudrait bien faire un ouvrage auquel personne n'eût travaillé et ne travaillât jamais.

—Vous n'avez, lui répartit le poète, qu'à faire votre éloge.

CONSEIL JUDICIEUX.—P... disait à un garçon de café qui le servait mal:

—Il faut vous marier.

—Pourquoi cela?

—Parce que vous n'êtes pas fait pour rester garçon.

Une dame, qui n'était que jolie, se plaignait à Sophie Arnould d'être obsédée par la foule de ses amants.

—Eh! ma chère, lui dit celle-ci, il vous est si facile de les éloigner; vous n'avez qu'à parler.

CONSEIL D'AMI.—Une femme, priée de chanter, préludait d'une manière ridicule.

Après s'être essayée sur plusieurs tons, elle dit à quelqu'un:

—Faut-il le prendre en mi?

—Non, madame, restez-en là.

Un homme habituellement fort sale disait à l'un de ses amis, un jour de carnaval:

—Je voudrais bien me déguiser.

Celui-ci répondit:

—Mettez une chemise blanche.

UN MARI EMPOISONNÉ ET CONTENT.—La cour d'assises de la Lozère vient de condamner une empoisonneuse dont le crime a été accompagné de circonstances singulièrement étranges et invraisemblables. Cette créature avait choisi son mari pour victime, et le pauvre diable s'est vraiment laissé empoisonner avec une placidité et une bonhomie dont on citerait difficilement des exemples. Ce brave garçon est un cultivateur, Pierre Laurans, âgé de vingt-cinq ans et qui avait épousé sa voisine, Marie Veyrunes, une jolie et rustique Agnès de vingt-deux ans. Dès le premier jour de ses noces, Pierre Laurans fit une découverte qui ne laissa pas de le déconcerter, et il y avait de quoi. Il manifesta son mécontentement. Mais sa moitié n'en fut pas troublée et reçut ses reproches avec le plus merveilleux sang-froid. Si bien que Pierre Laurans dut en gémissant se résigner à sa paternité apocryphe. Il crut pourtant devoir déclarer à la coupable qu'il ne reconnaissait pas l'enfant, ce qui décida la mégère à se défaire du pauvre diable. Elle commença par saupoudrer de phosphore la soupe de son mari. Celui-ci s'en aperçut et jeta le dangereux potage en ne laissant pas ignorer à sa femme qu'il savait parfaitement à quoi s'en tenir. Ce dont Marie Veyrunes se soucia fort peu. Elle recommença; le mari évita de nouveau la mort que lui offrait la criminelle épouse. Tout autre aurait été faire sa déclaration à la justice. Mais Pierre Laurans ne bougea pas, et Marie Veyrunes voyant que les allumettes chimiques ne lui réussissaient pas, se décida à employer un agent plus actif et plus mystérieux. Sous prétexte de mort aux rats, elle se procura de l'ellébore noir et assaisonna la soupe du malheureux avec cette substance. Pierre Laurans mangea la soupe, fut pris d'abominables coliques, soupçonna la cause de ses souffrances et se contenta de dire des injures à sa femme. Mais il continua d'avaler les breuvages qui lui étaient servis par son affreuse compagne... Il souffrait, il se mourait, chaque jour le venin faisait des progrès terribles. Pierre Laurans ne se plaignait pas, et il fallut qu'une voisine venue pour le soigner, s'aperçut de son état, conçut des soupçons et se mit entre la mort et sa victime. Pierre Laurans, à demi-mort, se décida à parler et la justice vint de mettre fin à cet horrible drame en condamnant l'empoisonneuse à vingt ans de travaux forcés.

Pierre Laurans a comparu comme témoin. Il était dans un état à faire pitié: pâle, maigre, ressemblant à un fantôme et visiblement condamné à terminer sa triste vie dans les conditions les plus misérables. Il est retourné dans ses montagnes, refusant d'entrer dans un hôpital pour se guérir,—déterminé à mourir seul et pleurant son existence flétrie et perdue. Quant à Marie Veyrunes, il est probable qu'elle sortira de prison en parfaite santé.

Le Comte de Waldeck, l'un des descendants des petits souverains d'une petite principauté que vient d'avaler l'empire allemand, est âgé de cent sept ans. Il est né en 1776 et a vécu par conséquent du temps de Louis XV. Il est probablement le seul homme en France qui ait vu les trois républiques, celle de 89, celle de 48, et la république actuelle. Il a toute son intelligence et sa santé est bonne; il n'y a qu'une chose qui le dérange un peu, c'est une balle qu'il a reçue à la bataille d'Austerlitz et qu'on n'a jamais pu lui extraire. Jusqu'à l'âge de 84 ans il n'avait pas encore eu d'enfants, mais il épousa alors une dame anglaise de quarante ans et en eut un fils qui a maintenant vingt-deux ans. Il fait des plans pour l'avenir comme un jeune homme et construit en ce moment un théâtre où l'on représentera surtout des tableaux vivants. Il a passé quarante années de sa vie à voyager. Inutile de dire qu'il sait beaucoup de choses et que sa conversation est recherchée.

MARIAGE ET SUICIDE.—Un Américain de Philadelphie vient de se suicider, le matin même de ses noces. Il était fiancé depuis treize ans à une demoiselle Staley; ils avaient retardé leur mariage jusqu'à ce qu'ils fussent en état de vivre richement. Le mariage avait été fixé pour le trente avril dernier et ils devaient partir le lendemain pour un voyage magnifique à travers l'Europe. De grands préparatifs avaient été faits et le matin du 30 avril, un grand nombre d'invités étaient sur pied de bonne heure pour préparer leur toilette. Lorsque l'heure de la cérémonie fut arrivée, on fut surpris de ne point voir arriver le marié, on alla chez lui, on pénétra dans sa chambre à coucher et on le trouva mort. Il s'était envoyé une balle dans le cœur pendant la nuit. Il avait veillé le soir avec quelques amis, avait paru heureux d'épouser une femme qu'il aimait et avait parlé de son voyage en Europe.

On ne peut s'expliquer ce suicide. Inutile de dire qu'elle fut la douleur de la mariée lorsqu'on lui annonça la terrible nouvelle.

Une ou deux doses des Pilules Laxatives et Toniques du Dr. Colby guériront les indispositions causées par les chaleurs d'été.

John Stuart Mill, le célèbre économiste anglais, est mort, la semaine dernière, à Avignon en France, où il était en promenade. Stuart Mill est une autorité en économie politique en Angleterre et aux Etats-Unis. C'était un libéral et un libre-échangiste; plusieurs de ses théories sont loin d'être des articles de foi.

Plusieurs médecins sont d'opinion que les voyages sur chemins de fer sont préjudiciables à la santé, qu'ils donnent ou aggravent les maladies de cœur, de l'estomac, des intestins, des reins, des yeux, etc. Cela n'empêchera pas les gens de voyager.

C'est en Géorgie une gloire de boire plus que son voisin. Or, la moyenne du voisin, c'est toujours une quinzaine de bouteilles.

Dieu, qui mesure la rigueur du vent en faveur de l'agneau nouvellement tondu, a donné aux buveurs géorgiens le vin de Kakéti, c'est-à-dire un vin charmant, qui ne grise pas, ou plutôt, entendons-nous bien, qui ne monte pas au cerveau.

Aussi, les Géorgiens ont été humiliés de pouvoir boire dix ou douze bouteilles sans se griser. Ils ont inventé un récipient qui les grise malgré eux, ou plutôt malgré le vin. C'est une espèce d'amphore que l'on appelle une goulah.

La goulah, qui est, en général, une bouteille à gros ventre et à long goulot, emboîte le nez en même temps que la bouche de façon qu'en buvant on ne perd absolument rien de sa vapeur.

Il en résulte que, tandis que le vin descend, la vapeur monte : de sorte qu'il y en a pour l'estomac et pour le cerveau.

Une des premières victimes de ces joyusetés rapinesques avait été ce pauvre Bougnier. Ce n'était pas à son nom, mais à son nez que ses bourreaux s'étaient attaqués. Ce nez s'établait partout où il y avait un mur blanc, dans Paris, dans la banlieue, en France, à chaque relais de poste. Le malheureux ne pouvait faire un pas sans se heurter à cette odieuse silhouette : c'était devenu pour lui un véritable cauchemar. Pour y échapper, il prit le parti de s'en aller à l'étranger. Un beau jour il débarque à Alexandrie, pousse d'une traite jusqu'au Caire, ne s'y arrête que le temps de prendre une monture et se joint à une caravane qui va visiter les ruines du désert. Arrivé devant la pyramide de Chéops, il aperçoit quelque chose comme un monstrueux hiéroglyphe. Il s'approche. O terreur ! ce n'est pas un hiéroglyphe, c'est son nez, son nez à lui, Bougnier, qu'une main infernale est venue dessiner sur le monument des Pharaons. La légende dit que le pauvre garçon en devint fou ; mais toutes les légendes ne sont pas parole d'évangile.

L'anniversaire de la naissance de Raphaël, qui a eu lieu le 6 avril, a été célébré à Urbino par de grandes fêtes et par un banquet donné au palais grand-ducal.

Une souscription avait été ouverte pour acheter l'emplacement sur lequel est né le divin artiste.

Un dentiste de Lille, M. A. de B., a été condamné, il y a quelques jours, par le tribunal correctionnel de cette ville à un mois de prison, plus 500 francs d'amende, pour avoir opéré une dame de ses clientes à l'aide du chloroforme. Il faut dire que sa cliente était morte pendant l'opération.

MORT D'UN BUVEUR.—Un riche résident de Paterson, Francis Campbell, demeurant dans Main street, résolut il y a quelque temps de faire une bamboche carabinée. Dans son jeune âge il avait manié le compoteur, et il lui était resté de sa première profession l'habitude de "prendre des barbes" périodiques. Mais jamais il ne lui était arrivé de faire une "noca" aussi soignée, aussi radicale que cette dernière. Elle a duré sept semaines, pendant lesquelles il n'a pas mangé une seule bouchée d'un comestible solide quelconque, mais en revanche a avalé d'innombrables verres de whiskey, gin, rhum, lager-bier et absinthe. Ce régime a eu naturellement un effet très-excitant sur l'ancien compositeur, et il se trouvait samedi soir dans un état voisin du *delirium tremens*. Pour se calmer il a absorbé coup sur coup quatre bouteilles à soda pleines de whiskey. Ce singulier remède l'a en effet tranquilisé pour un instant, mais une réaction s'est bientôt produite, et avec tant de violence que Campbell se démenait comme un hydrophobe. Des médecins ont été appelés et lui ont administré des potions adoucissantes qui ne l'ont pas empêché de mourir pendant la nuit. Il laisse une fortune considérable à sa veuve et à ses enfants.

L'hon. Alexander Temple Fitzmaurice, fils du comte d'Orkney, doit épouser M<sup>de</sup> Riddell. Le jeune lord n'est âgé que de 28 ans et sa fiancée de 52 ans, mais en compensation elle est millionnaire.

Vanderbilt sur ses vieux jours se livre aux œuvres de bienfaisance. Il vient de donner \$500,000 à une société méthodiste et une pareille somme à un pensionnat de demoiselles de Staten Island.

#### PENSÉES.

Pourquoi faut-il tourner sept fois sa langue avant de parler ?—Pour faire l'économie de six bêtises.

Qu'est-ce qu'une langue bien pendue ?—Une sonnette dont le diable tient le cordon.

Pourquoi met-on toujours le cœur en avant lorsqu'on parle d'amour ?—Parce que, dans une bataille, on met toujours en avant les troupes sur lesquelles on compte le moins.

Qu'est-ce que confier un secret ?—C'est donner l'exemple de l'indiscrétion.

Qu'est-ce que l'imagination ?—Le bonheur des malheureux et le malheur des heureux.

Qu'est-ce qu'un esprit obtus ?—Celui qui comprend lorsque les autres ont oublié.

Le pléonasme dans le style est le signe d'un esprit qui n'a pas le mot, comme la multitude des paroles en affaires est le signe d'un homme qui n'a pas le sou. (L. VEUILLOR.)

Quiconque hait la règle est fait pour le frein. (Id.)

La gourmandise est ce qui distingue l'homme de la brute. (ERN. GAFFENDU.)

L'art finit où l'imitation commence. (VICR. SÉJOUR.)

Rien n'est plus immoral que l'ennui.

La haine n'a jamais profité à personne. (GAR-LUSSAC.)

La famille c'est la société en petit.

L'humanité c'est l'Etat en grand.

Je connais une arme plus terrible que la calomnie, c'est la vérité. (CRÉTINEAU-JOLY.)

Le bon sens est le concierge de l'esprit : son office est de ne laisser entrer ni sortir les idées suspectes. (MAN. STREY.)

#### LES VRAIS SENTIMENS DE MESSIRE PIERRE FORGET.

(Suite.)

Pour reconnaître un homme il faut voir  
Comme il vit en son domestique ;  
Quel est son plaisir, son devoir  
Et sa plus commune pratique.

Tel, au palais et dans le Louvre,  
Pour homme sage est présumé,  
Qui, dans le secret, se découvre  
Tout autre qu'il n'est estimé.

Qui, sans choix et sans différence,  
Respecte et révere chacun,  
N'use en effet de révérence  
Ni de respect envers aucun.

Ces grands honneurs mal dispensés  
Et toute louange excessive,  
Sont à l'endroit des mieux sensés  
Pure honte active et passive.

Du flatteur le plus affecté  
Les douceurs te seront ingrates,  
Tu rougiras d'être flatté  
Si toi-même tu ne le flattes.

Il est d'homme importun et vain  
Faire soi-même son histoire :  
Ta gloire propre est dans ta main,  
Un libelle difamatoire.

La vertu de l'humilité  
Dont l'âme est doucement charmée,  
Est vraiment l'unique beauté  
Universellement aimée.

Le trait de la main de l'archer  
Si vif et si prompt ne s'envole,  
Comme est prompt à se décocher  
Le trait piquant de la parole.

N'estime gloire et louange  
Que de l'homme sage et bien né  
A qui tu peux rendre le change  
Du même honneur qu'il te donne.

Souvent tu veux ce qui te nuit,  
L'homme aux biens faux se passionne,  
Et jamais de conseil ne suit  
Que le sien propre qu'on lui donne.

Celui qui, lorsqu'on lui conteste,  
Aisément se pique et s'aigrit,  
Par ce vain courroux manifeste  
La faiblesse de son esprit

#### REVUE ETRANGERE.

FRANCE.

Les élections supplémentaires qui viennent d'avoir lieu dans quatre départements sont en faveur des républicains et des radicaux. Les républicains conservateurs commencent à craindre les républicains radicaux et l'avènement de Gambetta, peut-être. Gambetta pour ne pas être éclipsé par Grévy, qu'on regarde comme le chef de la Gauche, paraît vouloir chercher les faveurs des radicaux. Thiers est soucieux depuis la défaite de M. de Rémusat, et ne voit pas sans crainte les succès des radicaux et l'attitude de Gambetta.

ANGLETERRE.

Des nouvelles de Cape Town, Afrique du Sud, qui viennent d'être reçues, disent que le roi d'Aschantée, l'un des plus grands et des plus puissants royaumes de l'Afrique occidentale, a déclaré la guerre à l'Angleterre. Une armée d'Aschantées, forte de 35,000 hommes, a quitté Coomassie, leur capitale, et menace Elmina, ville fortifiée sur la côte de la Guinée. On a des craintes et l'on se prépare à la défense.

PRUSSE.

Attentat aux jours de Guillaume.—On annonce de St. Pétersbourg que tandis que l'empereur d'Allemagne passait les troupes en revue, un prêtre fit feu sur lui, et la balle après avoir traversé son casque alla blesser sérieusement un adjudant. Il ne faut pas trop ajouter foi à cette dépêche.

ITALIE.

On se demande naturellement ce qui arriverait, si le Pape mourait, quel serait le nouveau pape et quelle attitude il prendrait. Un correspondant de Rome fait à ce sujet les réflexions suivantes :

"Le Pape garde forcément une attitude passive, attitude très noble, sans doute, et la seule qu'il doit avoir. Ne rien compromettre et attendre, telle est la politique du Vatican.

"Or, qui ne comprend qu'un pape nouvellement élu entreprendrait une série d'actes de vigueur, remuerait l'Europe en dénonçant une fois de plus l'iniquité subalpine, en revendiquant les droits de la chrétienté à la possession de Rome, et des Etats de l'Eglise ?

"Si Pie IX mourait avant d'avoir vu le rétablissement de son pouvoir temporel, il est bien certain que les cardinaux s'empresseraient de quitter Rome et iraient élire son successeur hors de l'Italie. Il s'agirait, en effet, d'éviter le plus grand malheur, c'est-à-dire l'élection d'un anti-pape ou du moins l'élection d'un pape, sous la pression révolutionnaire, dans une ville forcément sujette d'un roi sacrilège et excommunié.

Quelles dissensions naîtraient dans l'Eglise, si les gouvernements ou les peuples se divisaient au sujet de la validité de cette élection !

On discute en ce moment dans le parlement italien la loi abolissant les corporations religieuses. Des discours violents ont été prononcés contre le Pape et le clergé. Pendant une des séances de la chambre 200 personnes se sont dirigées vers le Quirinal en faisant des démonstrations hostiles et en demandant l'abolition des corporations religieuses. La police a défendu l'entrée du Quirinal contre cette populace ; un gendarme a été blessé.

ESPAGNE.

Les nouvelles d'Espagne depuis un mois se ressemblent toutes. C'est une suite d'escarmouches et de petits combats où les deux partis remportent tour à tour la victoire, mais il est évident que les Carlistes ont fait des progrès considérables et qu'ils inquiètent le gouvernement.

LES MODOCS.

On apprend maintenant que les Modocs se sont complètement retirés des Lava-Beds. Où sont-ils, c'est là une chose qu'il est difficile de dire ; toujours est-il, qu'il est impossible de voir un de ces indiens.

Les indiens de Warm Spring rapportent qu'ils ont trouvé les cadavres du lieutenant Granston et de trois de nos soldats ainsi que ceux de deux Modocs.

PRETRE ET ARTISTE.

Qui ne connaît l'histoire du célèbre Listz, le grand artiste qui laissa, un jour, le monde qui l'écrasait d'honneurs et d'applaudissements pour se faire moine ? On lira avec plaisir ce qu'un écrivain français dit de lui dans l'Illustration :

Voilà dix ans que, désabusé des glorieuses du monde, il est entré en religion. Comme il est différent de l'Orphée fashionable que nous avons connu ! En ce temps-là, il engageait avec Sigismond Thalberg ce fameux duel à coups d'arpèges qui surexcitait tous les dilettanti de l'Europe ; George Sand venait de le coiffer de gloire par les *Lettres d'un voyageur* ; à Presbourg, sa patrie, les magnats hongrois, enivrés de ses accords, lui avaient décerné comme récompense un sabre en argent qu'il portait toujours dans les fêtes musicales. Qu'il était donc imposant avec ses longs cheveux et son grand sabre quand il s'asseyait devant l'harmonieux instrument aux touches d'ivoire ! Eh bien, ces combats, cette gloire, cette crinière, ce grand sabre, cette renommée européenne, tout cela a été déposé un jour, en sacrifice, au pied des autels. Frantz Listz n'est plus qu'un simple abbé. Oui, mais grattez le prêtre, vous trouverez le pianiste. Il y a dix jours, dans une salle de la Léopoldstadt, ce musicien de jadis, tant fêté chez nous à cause de ses concerts, a voulu se faire entendre par l'empereur d'Autriche, par la cour, par les cols-cassés de Vienne, imitateurs de nos gommeux. Ainsi, au milieu de la réunion la plus mondaine de l'Allemagne, il est entré tout à coup en soutane ; il s'est assis devant un piano, sans son sabre, avec un chapelet au côté ; il a exécuté alors ces valses et ces marches guerrières qui avaient le privilège d'allumer dans les cœurs profanes de si vifs pétilllements d'enthousiasme.

Vous servez-vous du Liquide de Jacobs ? si non, achetez une bouteille, et vous ne voudrez jamais vous en passer.

#### NOS GRAVURES.

OWEN SOUND.

Cette ville, la plus importante de la partie nord de la province d'Ontario, est située du côté sud de la Baie Georgienne, à l'embouchure de la rivière Sydenham et à la tête de la rivière Owen Sound, dans le township de Sydenham, comté de Grey. Grâce aux beaux pouvoirs d'eau de la rivière Sydenham, Owen Sound possède plusieurs manufactures et fonderies. Le transport du grain et du bois y crée beaucoup d'activité. La population d'Owen Sound, suivant le dernier recensement, est de 3,369 âmes.

LA PÊCHE AUX TRUITES DANS LES CASCADES DU HOHWALD (HAUTE-ALSACE.)

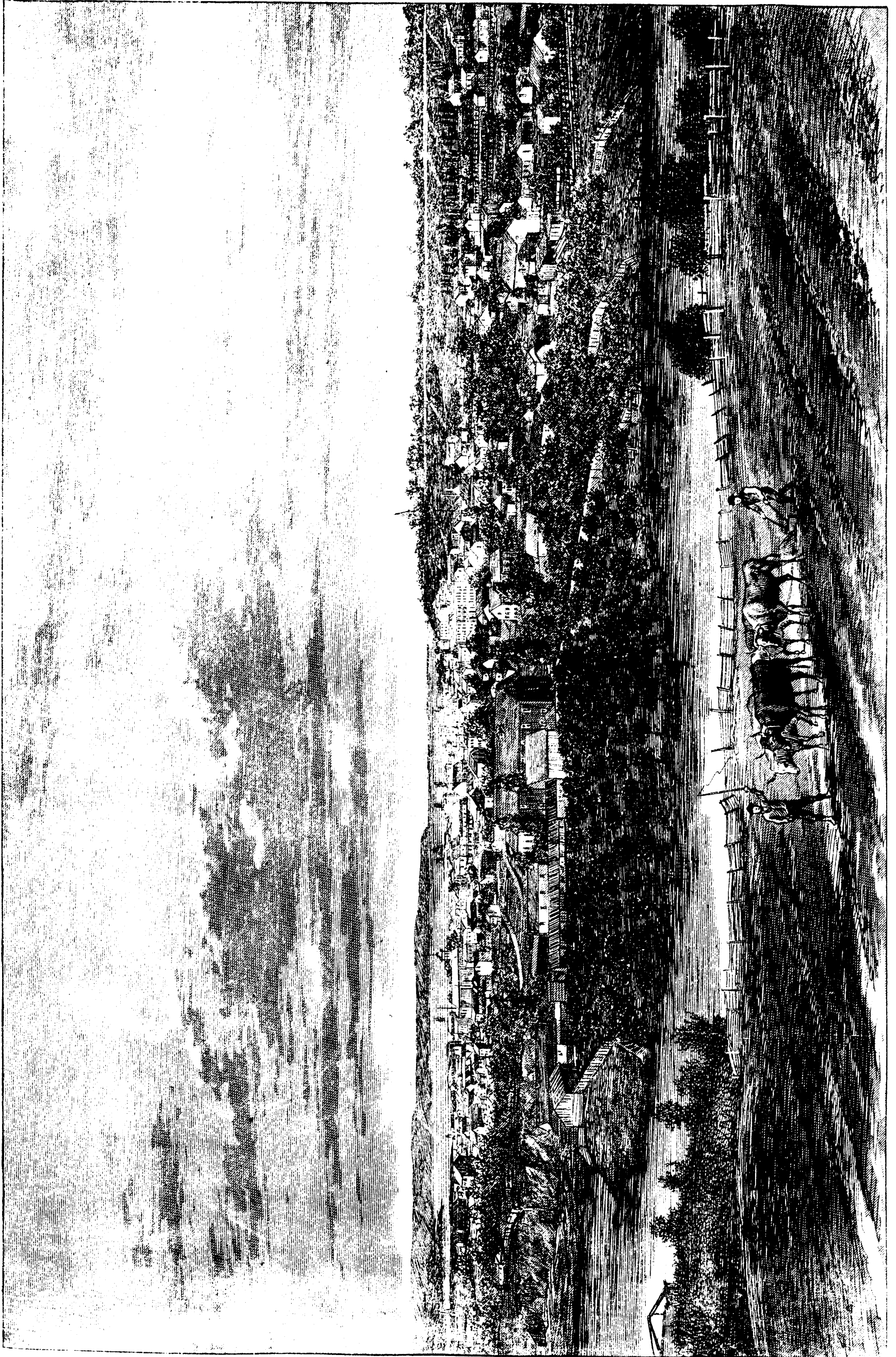
Le Hohwald est un hameau de quelques maisons, situé dans un des sites les plus romantiques de l'Alsace, et qui est devenu depuis quelques années le rendez-vous de tous les touristes, attirés par la salubrité de l'air et par la beauté des environs. Environné de bois, le plateau du Hohwald présente beaucoup de ressemblance avec certains sites fameux ; on y rencontre des chalets, des cascades, des eaux vives, des laiteries et tous les accessoires de la Suisse.

Le Hohwald est situé à quelques lieues de Strasbourg, près de Barr et de Sainte-Odile. C'est dans ce pays que se trouvent les schlitteurs des Vosges, dont les mœurs sont si intéressantes.

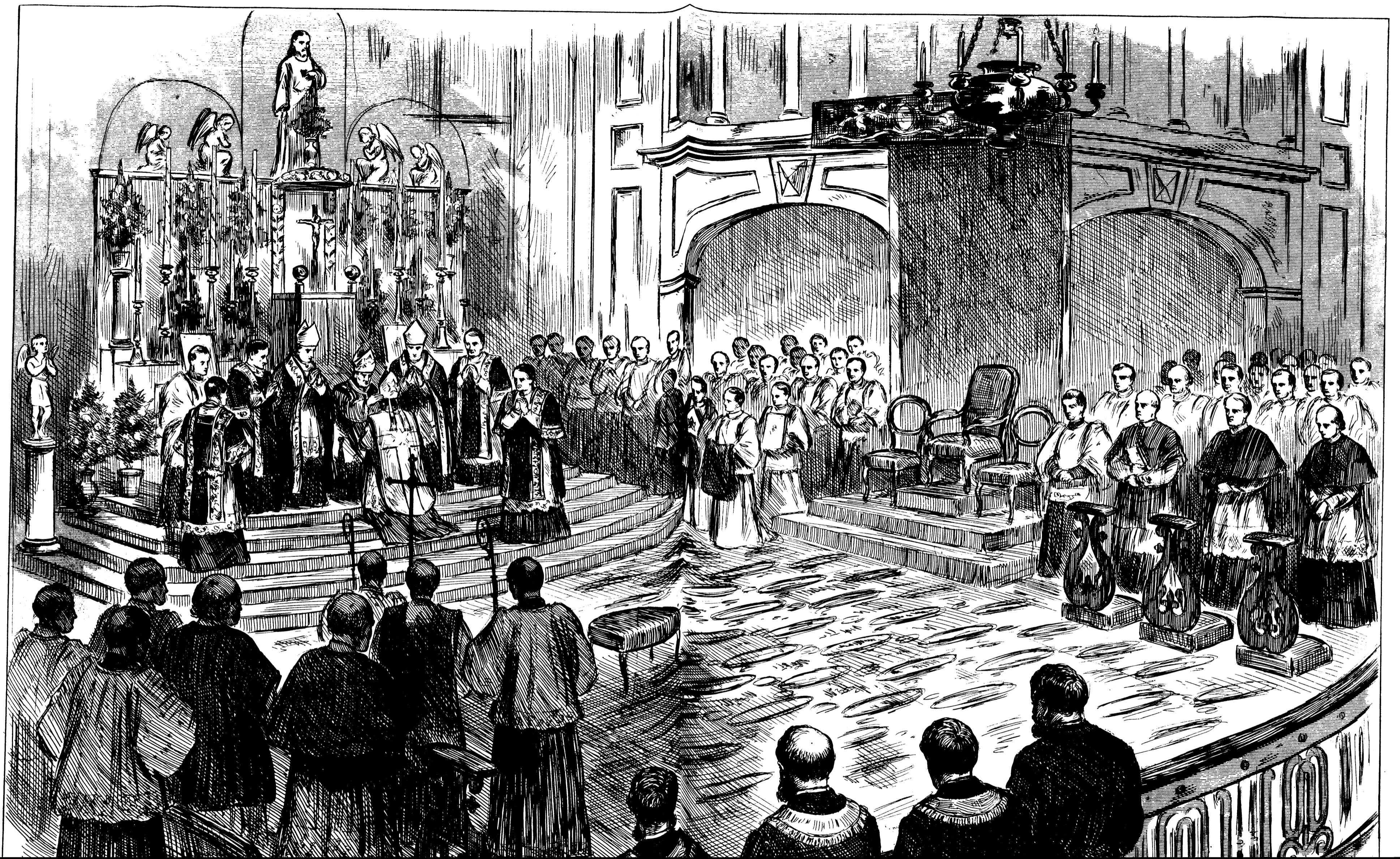
Les bois, sillonnés de cours d'eau excessivement rapides et de cascades très-fortes, offrent aux amateurs de pêche les plus jolies parties de plaisir. C'est quelques fois par bandes de vingt, trente personnes, que dès les premiers beaux jours l'on se porte vers les torrents pour y pêcher la truite qui y abonde. La pêche la plus curieuse est sans contredit celle exécutée par les pêcheurs à la solde du patron de l'hôtel du Hohwald, au chalet Kunts. Les hommes, jambes et bras nus, armés de sabres ou de bâtons, dégringolent des rochers qui bordent les cascades et descendent dans l'eau à la recherche des truites. Une espèce de haie en osier ne laissant passer que les truites de moins de 15 centimètres de longueur, est placée à quelques mètres de la chute et sert à arrêter les grosses truites. Alors commence un véritable carnage de ces pauvres bêtes, qui, ne sachant où donner de la tête, font tout leur possible pour passer par bandes entre les jambes des pêcheurs qui frappent à coups de sabre et de bâton ; les truites, sautant, tournant, piquant, ne peuvent éviter leur sort, elles sont enfermées dans des paniers remplis d'herbes humides et immédiatement transportées par les femmes à l'hôtel du Hohwald.

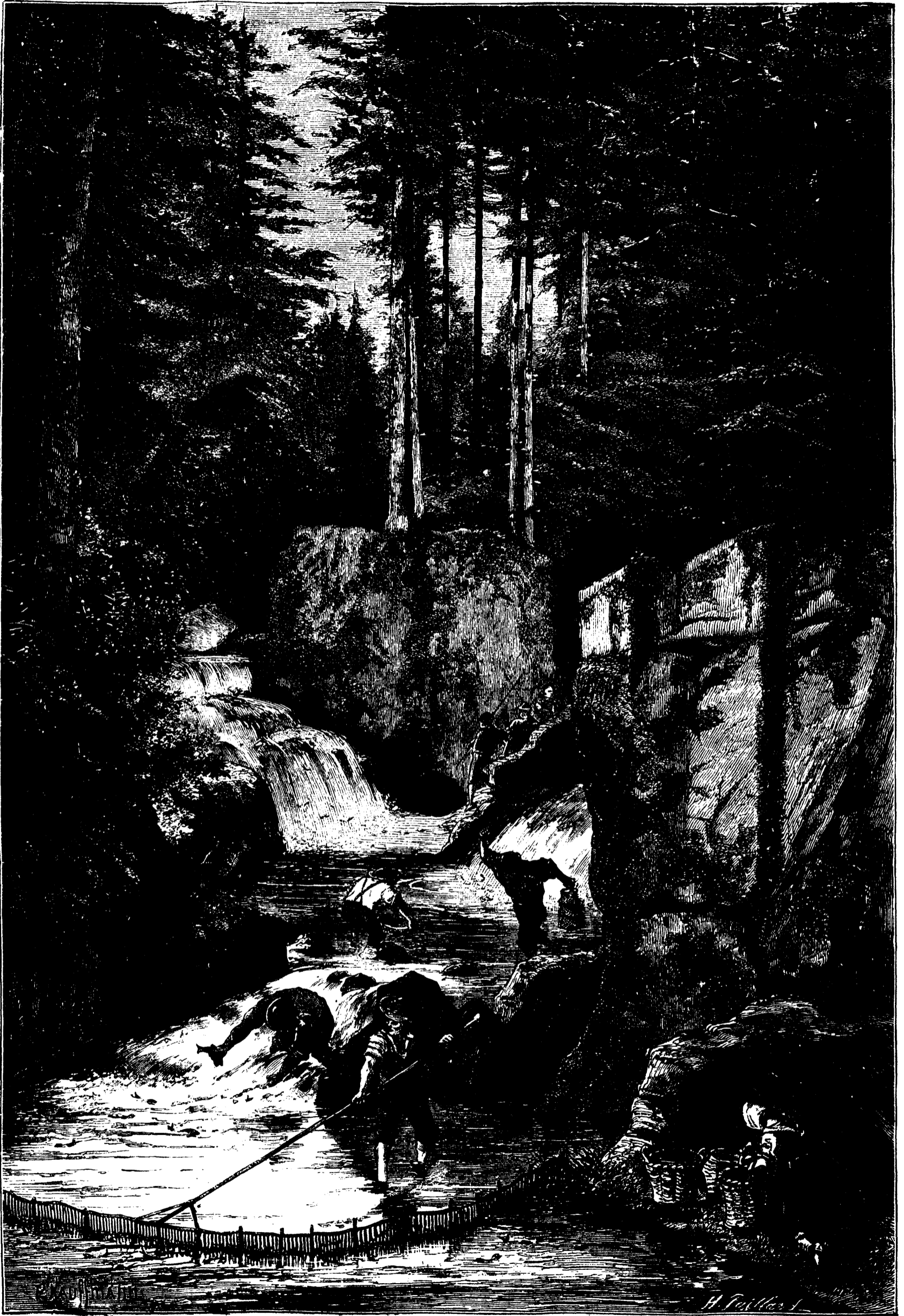
LE SACRE DE MGR. PABRE.

Voir notre dernier numéro.



LA VILLE DE OWEN SOUND, ONT.





ALSACE.—LA PÊCHE DES TRUITES.



## L'OPINION PUBLIQUE.

LEUDI, 15 MAI, 1873.

SEMAINE PARLEMENTAIRE.

Nous avons promis, dans notre dernier numéro, de dire un mot du bill de M. Pope touchant les registres de l'état civil; nous serons bref, car il est maintenant certain que ce bill ne sera pas adopté à cette session-ci; vu son extrême importance, le Gouvernement veut donner aux honorables membres le temps de le mûrir et de le considérer à loisir.

L'église du Canada, qui se réunit en concile, à Québec le 28 courant, doit, dit-on, se prononcer finalement sur la question. On assure que la majorité des évêques a déjà approuvé le bill.

Certains journaux voient, dans ce bill, une certaine tendance à la sécularisation des registres de l'état civil, tandis que d'autres prétendent que le Gouvernement ne demande qu'un triplicata de ces registres qui pourrait être consulté avec profit pour des fins de recensement et autres. Les journaux ne s'accordent pas sur la nature de ce bill.

Nous n'en dirons pas plus long; d'ici à quelques mois, nous saurons, il faut l'espérer, à quoi s'en tenir d'une manière positive.

6 Mai.—La séance du 6 courant comptera, dans nos annales parlementaires, comme l'une des plus brillantes, tant par les discours qui y ont été prononcés que par l'importance du sujet.

Voici un résumé succinct des faits :

L'hon. M. Cameron, l'un des membres du comité chargé de s'enquérir des faits relatifs au chemin de fer du Pacifique (d'accord avec la majorité de ce Comité) proposa que, vu l'absence de Sir George E. Cartier, Sir Hugh Allan et l'hon. Abbott qui se trouvent les principaux inculpés d'après l'Opposition, que l'enquête fut ajournée au mois de juillet afin que les messieurs ci-dessus nommés puissent assister à cette enquête et y transquestionner les témoins; l'Opposition s'opposa de toutes ses forces à cette motion, déclarant qu'elle voulait que l'enquête fut continuée de suite, même en l'absence des principaux accusés, et de là bataille sur toute la ligne.

Plusieurs bons discours furent prononcés des deux côtés de la Chambre; mais, et d'après même plusieurs membres de l'Opposition, Sir John A. Macdonald a remporté la palme de l'éloquence; suivant un grand nombre, Sir John n'a jamais été mieux inspiré; voici un abrégé pâle et succinct de son discours; il résume complètement la question :

"J'ai été souvent attaqué par les *grits* du Haut-Canada; je les défie maintenant de venir me répéter leurs accusations en face.

"Le gouvernement n'a voulu tromper ni l'Opposition ni le pays; ce qu'elle demande, c'est un procès juste et équitable. Nous avons la conscience de notre innocence parfaite, mais nous voulons réunir toutes nos preuves afin de la faire resplendir avec plus d'éclat.

"Nous demandons comme une simple question de justice, faveur qui est toujours accordée au plus grand criminel par toute Cour de justice reconnue en Angleterre, que le procès soit remis jusqu'à ce que les témoins de la défense soient prêts à rendre témoignage, et cependant, l'Opposition, par la bouche de plusieurs de ses membres, entr'autres MM. Blake, Dorion et Huntington, nous refuse cette demande si juste et si équitable.

"Pourquoi ne pas permettre que notre procès soit remis jusqu'à ce que nous soyions parfaitement en état de répondre aux accusations portées contre nous.

"Nous les avons réfutées une première fois, ces accusations, comme tout le monde le sait.

"Je n'ai jamais nié d'avoir été un voleur;—car je n'ai jamais été accusé de l'être. Lorsque l'hon. Huntington a porté des accusations contre le Gouvernement, celui-ci y a répondu toujours d'une manière victorieuse, j'ose l'espérer. D'ailleurs, il a fait ses preuves; sa renommée est faite; on ne détruit pas en un jour, n'en déplaie à la loyale Opposition, ce que de longues années d'honnêteté ont acquis de confiance à un parti.

"Au nom du Gouvernement et de chacun de ses membres, je dois dire à l'hon. monsieur, qu'il s'est trompé d'une manière étrange, que le Gouvernement, en paroles ou en actions, n'a rien fait qui puisse lui être imputé comme une action honteuse, et qu'il a toujours, à partir de la conception de l'idée jusqu'au moment où la charte a été accordée à la Compagnie du chemin de fer du Pacifique, été poussé par le désir de promouvoir les plus grands intérêts de la Puissance.

"Nous l'avons prouvé.

"Nous avons aussi prouvé que le Gouvernement, en formant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique,

"a toujours travaillé dans les intérêts du pays, et que, comme le nautonnier, pendant une nuit obscure, fixe ses regards sur le phare qui a devant lui, le Gouvernement a toujours eu les yeux fixés sur un seul point : agir conformément aux instructions qui lui ont été données, conformément à l'autorité dont il a été revêtu par le parlement, conformément à la responsabilité qui pesait sur ses épaules, conformément à ce qui pouvait le mettre en mesure de construire cette grande voie ferrée le plus économiquement possible, de la faire fonctionner et de l'administrer dans les intérêts du Canada, en excluant toute intervention étrangère ou américaine.

"L'hon. membre, en formulant ses accusations, a mentionné bien des noms dans sa résolution. Eh! bien, un homme de bon sens peut-il supposer que le Gouvernement puisse permettre que l'enquête se termine et que le jugement soit rendu, sans que Sir Hugh Allan comparaisse devant le comité et qu'on lui demande s'il est vrai qu'il a été corrompu, ou que le Gouvernement puisse permettre que l'enquête se termine sans que M. Abbott, membre de cette Chambre, comparaisse devant le comité pour certifier s'il a fait un marché frauduleux avec le Gouvernement ou avec aucun de ses membres.

"Ceci étant admis, le comité peut-il prendre une décision tant que ces messieurs ne seront pas examinés, tant que toutes les accusations ne seront pas pour ainsi dire, épuisées, tant que la fausseté ou la vérité de ces accusations ne seront pas établies, et le comité peut-il parvenir à ce but sans le témoignage de ces messieurs ?

"Alors quelle en est la conséquence? C'est que le comité ne peut faire de rapport final pendant la présente session. Le Gouvernement doit donc examiner ce qui arrivera, si le comité ne peut faire de rapport pendant cette session. Le comité en peut siéger après la prorogation du parlement. Pendant ce temps-là, le comité devra recueillir les témoignages invoqués par le député de Shefford, témoignages sur lesquels il s'est appuyé pour faire des accusations devant le pays. Toutes les preuves seront portées devant le comité et devant le pays.

"Quelle justice y a-t-il là pour le Gouvernement, pour ses membres, comme hommes accusés d'un crime énorme, quand il est dit que le témoignage devrait être rendu de la part de la poursuite, mettant la cause sous son jour le plus mauvais, sans donner occasion de contredire cette accusation, répliquer, et ce, jusqu'au mois de janvier ou de février 1874.

"C'est au nom de la justice, au nom du pays et de l'honneur, au nom des collègues absents, que j'ai demandé le délai du procès.

"Ma demande est celle de l'avocat de la défense et l'hon. député de Shefford, autrefois solliciteur-général, m'aurait accordé devant une cour de justice, la suspension des procédés légaux en l'absence de mes témoins. Je demande maintenant à la Chambre s'il eût été juste de procéder et de prendre seulement les témoignages dictés par nos adversaires? Qui ne trouverait ce procédé révoltant ?

"Tout ce qu'on demande, c'est que devant les orateurs des deux Chambres, le comité fasse un rapport qui, lu et publié, circulera dans le pays, avec le dossier des témoignages; et j'en appelle à la Chambre, n'est-ce pas juste et honnête ?

"Au nom de Dieu, qu'on nous fasse notre procès; au nom de Dieu, qu'on nous punisse si nous sommes trouvés coupables; mais au nom de Dieu, que ce soit un procès équitable et qu'on ne nous traque pas parce que nous sommes les chefs politiques et la tête de notre parti.

"Que la justice rendue aux plus vils des hommes nous soit au moins accordée. Nous ne voulons rien de plus, nous n'attendons rien de moins et nous sommes certains que la Chambre ne trompera pas notre espérance."

C'est ce que la Chambre a fait.

Voici le résultat des votes sur l'ajournement de l'enquête :

CONTRE :—MM. Anglin, Archibald, Bain, Béchard, Bergin, Blain, Blake, Bodwell, Bourassa, Bowman, Brouse, Buell, Burpee, Cameron (Huron), Cartwright, Casey, Casgrain, Cauchon, Charlton, Church, Cockburn (Muskoka), Delorme, De St. George, Dorion (Drummond et Arthabaska), Dorion (Nariville), Edgar, Ferris, Findlay, Fiset, Fleming, Fournier, Galbraith, Geoffrion, Gibson, Gillis, Harvey, Higginbotham, Holton, Horton, Huntington, Jetté, Joly, Lafamme, Landerkin, MacDonald (Glengarry), MacKenzie, Mercier, Metcalfe, Mills, Oliver, Paquet, Paterson, Pelletier, Poser, Prevost, Richard (Megantic), Richards, Ross (Durham), Ross (Middlesex), Ross (Prince Edouard), Ross (Wellington), Rymal, Scatcherd, Smith (Peel), Snider, Sturton, Taschereau, Thompson (Haldimand), Thompson (Welland), Tremblay, Trow, White (Halton), Wilkes, Wood, Young (Montréal-Ouest), Young (Waterloo).—76.

POUR :—MM. Almon, Archambault, Baby, Baker, Beaty, Beaubien, Bellerose, Benoit, Blanchet, Bowles, Burpee (St. Jean),

Cameron, Cardwell, Campbell, Carling, Caron, Carter, Chipman, Chisholm, Coffin, Colby, Costigan, Crawford, Cunningham, Currier, Daly, Decosmos, Domville, Dewdney, Dormer, Doull, Dugas, Duguay, Farrow, Flesher, Forbes, Fortin, Gaudet, Gendron, Gibbs (Ont., D. N.), Gibbs (Ont., D. S.), Glass Grant, Grover, Hagar, Harwood, Sir F. Hincks, Keeler, Killam, Kirkpatrick, Lacerte, Langevin, Langlois, Lantier, Levisconte, Lewis, Little, Sir J. A. Macdonald, McDonald (Antigonish), McDonald (C. B.), McDonald (Picton), MacKay, Mailloux, Masson, Mathieu, McAdam, McDougall, McGreevy, Merritt, Mitchell, Moffatt, Morrison, Nathan, Nelson, O'Connor, O'Reilly, Palmer, Picard, Pinsonneault, Pope, Price, Ray, Robillard, Robinson, Robitaille, Rocheater, Ross (Champlain), Ross (Victoria), Ryan, Savary, Shibley, Smith (Selkirk), Smith (Westmoreland), Staples, Stephenson, Thompson (Cariboo), Tilley, Tobin, Tourangeau, Tupper, Wallace (Albert), Wallace (Norfolk, N. E.), Webb, White (Hastings-Est), Witton, Wright (Ottawa).—107.

Le Gouvernement a ainsi remporté une majorité de 31 voix. Chose singulière! c'est absolument le même nombre que lors de la votation sur le fameux vote de non confiance de M. Huntington, le 2 avril dernier.

L'hon. M. Tilley nous délivre d'une grave préoccupation, (nous en avons assez). Il va faire accepter par le Parlement Fédéral les dettes du Haut et du Bas-Canada. C'est autant de réglé.

L'Opposition par la bouche de M. Mills, a voulu rendre le Sénat électif, mais ça n'a pas mordu; le projet est renvoyé aux calendes grecques, par 61 contre 46.

POUR L'ABOLITION :—MM. Bain, Bergin, Blain, Bodwell, Buell, Cameron (Huron), Casey, Charlton, Cockburn (Muskoka), Cutler, Delorme, de St. George, Dorion (Drummond et Arthabaska), Fiset, Fleming, Fournier, Geoffrion, Gibson, Holton, Horton, Huntington, Killam, Lafamme, MacKenzie, Mercier, Metcalfe, Mills, Oliver, Paquet, Paterson, Pelletier, Pickard, Poser, Prevost, Richard (Megantic), Ross (Middlesex), Ross (Prince Edouard), Ross (Wellington), Rymal, Scatcherd, Smith (Peel), Sturton, Taschereau, Wilkes, Wood, Young (Waterloo).—46.

CONTRE :—MM. Baby, Baker, Beaubien, Bellerose, Benoit, Bowles, Brooks, Brown, Burpee (St. Jean), Burpee (Sunbury), Campbell, Carling, Chisholm, Coffin, Colby, Costigan, Crawford, Cunningham, Domville, Dugas, Duguay, Farrow, Fortin, Gaudet, Gendron, Gibbs (Ontario, D. N.), Gibbs (Ontario D. S.), Grover, Harwood, Hincks, Sir Francis, Lacerte, Langevin, Lantier, Levesconte, Little, McDonald (Cap B), Mailloux, Masson, Mathieu, McAdam, McDougall, McGreevy, Mitchell, Moffatt, Nelson, Palmer, Pinsonneault, Pope, Price, Robitaille, Ryan, Savary, Scrivner, Staples, Stephenson, Tilley, Tobin, Wallace (Norfolk), Webb, White (East Hastings), Witton.—61.

Voici comment la droite explique son vote sur cette importante mesure :

"La grande raison d'être du Sénat qui correspond à la chambre des Lords en Angleterre, c'est qu'il peut en modifiant les lois, faire disparaître leurs défauts et, en les retardant laisser au temps de leur donner l'opportunité qui leur manque. Mais, pour que le Sénat soit fidèle à sa mission, il faut qu'il ne tire pas son origine, comme la première chambre, du suffrage populaire, car si les deux chambres ont une même origine, il est difficile de voir comment l'une pourrait servir à l'autre de contre-poids."

C'est une raison qui est certainement très forte.

La gauche invoque les libertés populaires.

Si vous ne savez pas ce que c'est que *païrer*, veuillez lire les lignes suivantes et vous en aurez une idée.

Vous y trouverez que M. Cutler est le roi des *païreurs* ce n'est pas une royauté comme une autre.

Disons d'abord que ce monsieur, député de Kent, N. B. n'a pas paru sous un beau jour, et nous sommes sûr que ses électeurs seront bien fâchés de l'avoir envoyé au parlement. Les sifflets qui ont retenti en chambre ne sont que le prélude de ceux qui l'accueilleront dans tout le pays.

Voici en quelques mots ce dont il s'agit. Le *Mail* de Toronto ayant accusé M. Edgar, d'avoir tenté de faire païrer deux amis du Gouvernement sur la motion de ce sens présentée vendredi par M. McKenzie au sujet du chemin de fer Intercolonial dont nous avons parlé dans notre dernière revue, le député de Monk voulut se justifier. Après avoir donné lecture d'extraits du *Mail*, il raconta que les choses s'étaient passées comme suit :

M. Cutler lui ayant déclaré ainsi qu'à MM. Cockburn et Ross qu'il était avec l'Opposition sur cette question, il leur demanda de lui trouver un pair, attendu qu'il devait s'absenter ce soir-là même.

Après diverses négociations, il y eut une entente avec M. Cunningham, député de Marquette.

Quand cette nouvelle se fut répandue parmi les Ministériels, on découvrit que M. Cutler avait aussi promis de voter pour le Gouvernement. Il y eut quelques mots assez vifs échangés entre les *whips* de la droite et ceux de la gauche. Finalement MM. Cutler et Cunningham furent ramenés et votèrent tous deux pour le Gouvernement.

M. Edgar ajouta qu'il donnait ces explications parce que le système de païrer repose sur l'honneur personnel des députés et qu'il ne voulait laisser personne sous l'impression qu'il a pu se rendre coupable de la supercherie dont le *Mail* l'accuse. Ces paroles furent chaudement applaudies des deux côtés.

M. Cutler se leva pour donner des explications. Il re-

connut que M. Edgar s'était conduit avec la plus parfaite honorabilité, qu'il n'avait aucun reproche à lui faire et que lui-même ne savait pas ce que paier voulait dire. Ces paroles furent accueillies par un éclat de rire général et quelques sifflets.

L'hon. M. Mitchell rendit aussi témoignage à M. Edgar et il parla avec une ironie mordante de la conduite du député de Kent.

Vous pouvez juger par là de l'espèce de représentant qui a été donné à nos co-religionnaires du Nouveau Brunswick et de la valeur morale du successeur de M. Renaud.

La session va s'ajourner d'ici à peu de jours.

8 Mai.—Seconde lecture et passation du bill de l'hon. M. Mitchell concernant le pilotage. Ce bill, d'une extrême importance contient un grand nombre de clauses qui ont presque toutes été approuvées des deux côtés de la Chambre.

L'ancienne loi a été fort modifiée par ce bill; cependant le principe de la compétition n'a pas été admis; les pilotes, comme par le passé, formeront une Corporation. C'est sur cela que les honorables membres se sont le plus échauffés la bile; mais tout est bien qui finit bien.

9 Mai.—Il n'y pas à se le dissimuler, la Chambre aime de temps à autre à s'occuper de bagatelles: cela repose, apparemment. A cette séance, il s'est agi des maîtres de poste qui s'occupent d'élections. Il paraît, du moins M. Mackenzie le dit, qu'un inspecteur des postes du Haut-Canada a travaillé pour le candidat ministériel. Il propose:

1o. Que l'inspecteur des postes méritait la censure de la Chambre; 2o. que le Gouvernement devrait démettre ses fonctionnaires qui cabalent dans les élections; 3o. que le Gouvernement avait tort de laisser certains de ses officiers travailler dans les élections et que défense expresse, sous peine de perdre leur place, fut faite à tous les employés du Gouvernement de se mêler d'une façon quelconque aux élections.

L'hon. M. Tupper proposa en amendement que la Chambre passât à l'ordre du jour.

L'amendement a été emporté par 33 voix de majorité.

Durant les débats, M. Baker a dit que l'Opposition avait bien tort d'être si chatouilleuse; qu'il connaissait plusieurs maîtres de poste et autres employés du Gouvernement qui, durant les élections avaient travaillé fortement pour des membres appartenant à l'Opposition.

10 Mai.—Adoption de plusieurs bills et de plusieurs items pour explorations géologiques, explorations sur le Pacifique, etc.; etc. le tout se monte à \$973,298.

J. A. CHAMPAGNE.

#### ÇA ET LÀ.

Dix-huit cents Canadiens sont partis, ces jours derniers, de Québec et de ses environs pour les Etats-Unis. De toutes parts on s'accorde à dire que jamais l'émigration n'a été aussi considérable. Hélas! qu'allons-nous devenir? Et, pourtant l'émigration continuera tant que nous n'aurons pas d'industrie.

Nous sommes surpris de voir que personne ne s'est levé durant la présente session fédérale pour démontrer les besoins et les souffrances du Bas-Canada, pour agiter la question de l'industrie au point de vue bas-canadien; on dirait que tout est bel et bien pour nous, que nous devons être contents de n'être pas plus mal que nous sommes. Nous sommes les moutons de la Confédération.

Les demoiselles de Montréal organisent en ce moment un bazar de première classe au profit de Notre-Dame de Lourdes. Il s'ouvre aujourd'hui, jeudi, dans une des salles de l'école des Frères, coin des rues Ste. Catherine et St. Denis. Nous espérons que ce bazar sera encouragé comme il mérite de l'être.

#### DEUX NOUVEAUX JOURNAUX.

Le *Courrier de Rimouski* est ressuscité avec M. H. Z. Duberger comme rédacteur et M. A. G. Dion comme propriétaire. Il sera conservateur.

Quand une fois un journal a paru il faut qu'il repaïsse. Beauharnois ne peut pas vivre sans un journal. Cette fois c'est *L'Echo de Beauharnois* qu'il s'appellera. M. Thomas Brossoit, avocat, en est le propriétaire-rédacteur. Il sera national.

Nous souhaitons succès et prospérité à nos deux confrères et espérons que le public saura les encourager. Que les hommes instruits n'oublient pas que c'est à eux qu'il appartient d'en courager les journaux et d'en répandre la lecture dans nos campagnes.

#### LE BARREAU.

Un correspondant écrit dans la *Gazette* de Montréal que si les avocats ont droit de se plaindre des juges, ils devraient avec beaucoup plus de raison se plaindre d'eux-mêmes, de leur apa-

thie et de leur indifférence pour tout ce qui intéresse leur ordre. Qu'ont fait les anciens avocats pour empêcher cet encombrement qui a été si fatal à la profession, pour élever le niveau des études légales et faire respecter leur profession? Ont-ils jamais rien proposé pour amender une procédure ridicule et rendre l'organisation de nos tribunaux raisonnable? Ont-ils le droit de reprocher au gouvernement de ne rien faire, quand eux-mêmes n'ont pas le courage de s'assembler pour dire ce qui leur faut? Il n'y a pas une profession, un corps quelconque qui ait montré depuis quinze ans autant de faiblesse, autant d'indifférence pour son honneur et sa prospérité. Un avocat, un seul avocat dévoué aurait pu changer tout le système.

#### LA QUESTION DES ÉCOLES.

Le *factum* de Mgr. Sweeny n'a pas changé l'opinion des Conseillers en loi de la Couronne. Ils ont décidé pour la deuxième fois que les lois iniques passées par le gouvernement local de cette province pour forcer les catholiques d'entretenir des écoles protestantes, étaient valides. Les catholiques du Nouveau-Brunswick sont dans la consternation; ayant perdu leur cause à Ottawa et en Angleterre, ils n'ont plus, pour planche de salut, que leur appel devant le Conseil Privé des décisions rendues par les tribunaux du Nouveau-Brunswick. Mais c'est une triste planche de salut.

L. O. D.

#### NOUVELLES GÉNÉRALES.

Le feu a détruit une trentaine de maisons aux Tanneries des Rolland et jeté sur le pavé quatre-vingts familles.

Sir John a fait entendre que l'île du Prince Edouard entretrait dans la Confédération durant cette session même.

Mademoiselle Lajennesse (L'Albani) est en ce moment à Londres où elle continue de se distinguer.

On dit que Lord et Lady Dufferin iront, aussitôt après la session, s'installer à Spencer Wood. Québec est la ville de prédilection de Son Excellence.

M. J. A. N. Provencher, commissaire des sauvages pour le territoire du Nord-Ouest, est parti pour Manitoba.

Nous apprenons avec la plus vive satisfaction que la Compagnie de Kennebec a réussi à vendre en Angleterre ses bons pour la construction de ce chemin.

Le Séminaire de Québec doit donner une fête publique, le 17 juin prochain, à l'occasion du deux-centième anniversaire de la découverte du Mississippi par le père Marquette et par Joliette.

Samedi matin, vers trois heures, dit le *Canadien*, les hommes à bord du steamer *Contest*, qui était au quai du marché Champplain, ont vu une personne s'approcher du bord du quai avec un panier, puis le jeter immédiatement dans le fleuve. Ils ont entendu l'enfant qui s'y trouvait, crier et ont vu cette personne fuir. Les hommes du steamer se sont hâtés d'aller au secours du petit malheureux, mais ils n'ont pu recueillir que le panier, l'enfant était au fond de l'eau.

St. Luc, 6 mai.—Un phénomène extraordinaire, arrivé dernièrement à St. Luc, ne vient guère à l'appui de l'opinion généralement répandue parmi nous que les rives du St. Laurent sont les plus solides du monde et que nous pouvons y dormir en paix. Voici le fait.

M. Ferdinand Manie, de cette paroisse, travaillait, mardi de la semaine dernière, à l'érection d'une grange sur la terre d'un cultivateur de la *Petite Swanne*, lorsque vers deux heures de l'après-midi il entendit tout à coup un grand bruit, comme celui d'une bâtisse qui s'écroule avec fracas, et au milieu de tous cela comme des détonations d'armes à feu.

Il dirige immédiatement ses regards du côté d'où lui vient le bruit et, à sa grande stupeur, aperçoit à une distance d'environ trois arpents, une masse de terre de la forme et des dimensions d'un tonneau, s'élever jusqu'à la hauteur de 15 à 16 pieds, puis laisser échapper à son sommet une colonne de fumée qui monta très haut et s'évanouit à l'instant. La terre était déjà retombée sur elle-même quand la fumée eut disparu. On se rendit sur les lieux et l'on trouva, à l'endroit même où la terre avait été soulevée, une espèce de mare boueuse et toutes les marques d'un bouleversement très considérable.

M. Manie est le seul qui ait été témoin oculaire du phénomène, mais nous nous croyons autorisés à le croire sur parole. Du reste il n'est pas le seul qui ait entendu le bruit, et plusieurs personnes sortirent de leurs maisons pour découvrir les causes du vacarme. Il y a quelques années, nous assure-t-on, on entendit un bruit analogue dans la même direction, quoique moins considérable que cette année. Tout enfin porte à croire qu'il ne s'agit ni plus ni moins que d'une véritable explosion volcanique.

On organise à Bologne ainsi qu'à Turin et autres villes d'Italie, de grandes démonstrations catholiques pour le 25 mai, fête de saint Grégoire VII et huit-centième anniversaire de son exaltation sur le trône occupé aujourd'hui par Pie IX.

M. JAMES I. FELLOWS, Chimiste: *Monsieur*.—Pendant plusieurs mois passés, j'ai employé votre Sirop composé dans des cas de premier degré de phthisie, bronchite chronique, et autres maladies de l'estomac, et je n'hésite nullement à dire qu'il tient le premier rang parmi les remèdes employés contre ses maladies. Etant un tonique excellent pour les nerfs, il exerce une influence directe sur le système nerveux, et par cela donne une nouvelle vigueur au corps.

C'est un grand plaisir pour moi de recommander un remède qui est réellement efficace dans les maladies pour lesquelles il est administré, tandis que tant d'autres qui sont annoncées ne valent rien. Je suis, Monsieur,

Votre, etc.

Z. S. EARLE, JR., M.D.

St. Jean, N. B., Janvier, 1868.

#### RONDEAU.

DÉDIÉ À DÈLLE. L.

Anna, faut-il qu'en ce bas monde  
Une douleur vive, féconde,  
Nous puisse conduire au tombeau?  
Cela n'est point par trop nouveau,  
Se voit sur la terre et sur l'onde.  
Mais endossons notre fardeau;  
Allons par terre aussi par eau  
Et prenons-y ce qui abonde,  
Anna.

Si, à la lueur du flambeau,  
Nous apercevons le hameau  
Où se termine notre ronde,  
N'en n'exigeons pas de plus beau:  
Jouissons d'une paix profonde,  
Anna.

Avril, 1873.

J. C. B.

#### MORT TRAGIQUE A ST. JEAN D'IBERVILLE.

Il y a environ cinq ans, un tailleur de cette ville du nom de J. McDonough allait établir sa résidence à St. Jean d'Iberville. McDonough devint riche en peu de temps; il fit l'acquisition de plusieurs lots, sur lesquels il fit construire de magnifiques bâtisses. Mais le propriétaire de ces richesses acquises si promptement devait terminer ses jours d'une façon bien tragique et jeudi soir, son beau-frère, M. Charles Berger, de la rue St. Constant, Montréal, recevait un télégramme de Madame McDonough, disant: "McDonough est mourant." Après avoir lu cette dépêche, M. Berger voulut prendre le train de St. Jean, mais il était trop tard et il lui fallut attendre au lendemain; vendredi, avant son départ, il reçut un autre télégramme lui annonçant que son beau-frère était mort jeudi soir, à 10 heures et demie. M. Berger se rendit à St. Jean et voici les détails qu'il apprit en arrivant chez sa belle-sœur:

Dans la soirée du premier mai, le professeur Pratt, dompteur de chevaux, donnait des exercices auxquels assistait M. McDonough. Pendant la soirée, il conversa avec ceux qui l'entouraient, et ayant dit, parait-il, quelques paroles désagréables à un charretier, ce dernier lui signifia de se taire. Quelques instants après McDonough demanda qui avait tenu ce langage insultant. Le charretier se leva et répondit: "c'est moi," puis, courant sur McDonough, il le saisit à la gorge et le renversa. Avant cette scène, le chef de police qui était présent, avait dit au charretier de ne pas troubler l'ordre. Au moment où le chef de police allait rétablir la paix, un homme doué d'une force herculéenne, du nom de Jacob et exerçant le métier de forgeron, saisit McDonough par ses habits et le secoua violemment.

Le chef de police voulut mettre fin à cette scène malheureuse, mais le forgeron ne s'arrêta que lorsqu'il eut mis McDonough à la porte du cirque. Lorsque cet Hercule eut laissé le malheureux tailleur, il paraît qu'il a dit: "Je lui ai donné une bonne rclée!"

Depuis cette soirée, McDonough s'est plaint qu'il souffrait d'horribles douleurs dans l'estomac; il crachait le sang. Son mal s'aggrava rapidement et, comme nous l'avons dit, il mourut à 10 heures et demie, jeudi dernier.

M. le coroner Peltier a commencé une enquête vendredi soir.

#### MYSTÉRIEUSE DISPARITION.

Samedi, en se levant, M. Damase Masson, qui demeure au No. 62, rue Berry, constata la disparition de sa servante. Il la chercha d'abord, sans grande inquiétude, dans les différentes parties de la maison, mais en faisant ces perquisitions, il constata avec la plus grande surprise qu'une des vitres de la porte donnant sur la cour avait été enlevée, et comme le mastic qui la retenait au dehors avait été fraîchement gratté, il devenait évident qu'un malfaiteur avait pratiqué cette ouverture, dans le but d'ouvrir la porte qui était fermée à clef et de s'introduire dans la maison.

De plus, une porte conduisant du hangar dans une petite ruelle, était ouverte et dans la cour on voyait de nombreuses traces de pas.

Inquiet de ces découvertes, M. Masson se rendit à la chambre de sa servante, où il constata une chose qu'il n'avait pas remarquée d'abord, c'est-à-dire que pas un seul de ses vêtements manquait et qu'elle avait dû nécessairement quitter la maison en costume de nuit.

Le champ des suppositions est ouvert, mais le problème est trop compliqué pour qu'on arrive de suite à une solution.

Rien n'a disparu dans la maison; on ne peut donc croire à un vol. L'âge de la servante, son peu de charmes, enlève toute idée d'enlèvement. Resterait donc un crime, mais quel en serait le mobile?

Quoi qu'il en soit la police n'épargne ni ses peines ni ses démarches, et les détectives Bouchard et Arcand qui ont l'affaire en mains, trouveront sans doute avant qu'il soit longtemps quelqu'indice révélateur.

P. S.—La servante se nomme Clotilde Roy dite Portelance; sa famille habite Ste. Marthe. Elle a deux sœurs placées dans des familles de Montréal; l'une d'elles chez M. Perrault, architecte.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chacune.

#### NAISSANCE.

A West Boylston, Mass., le 2 mai, la dame de M. Honoré Le Maître Augé, un fils.

#### MARIAGES.

A St. Hyacinthe, le 6 courant, par le Rév. Ls. Girard, M. J. B. Brousseau, marchand, à Dlle Delphine Richer, tous deux de St. Hyacinthe.

A St. Romuald, comté de Lévis, le 21 avril dernier, par le Rév. M. P. Saz. N. M. Damien Légaré, fils de feu Honorable Joseph Légaré, à Dlle Susanne Célanire Lambert, dernière fille de M. Julien Lambert de St. Romuald.

#### DÈCES.

A Québec, le 9 courant, à l'âge de 68 ans après une maladie de plusieurs mois souffrante avec une résignation vraiment chrétienne, Dame Joséphine Deschamps, épouse de J. B. Meilleur, For., M.D., ci-devant Surintendant de l'éducation pour le Bas-Canada et maintenant Député Régistrare pour la Province de Québec.

## CHEVALIERS DU POIGNARD

ROMAN ÉMOUVANT PAR XAVIER DE MONTÉPIN.

### Deuxième Partie. — Les Amours du Chevalier.

(Suite.)

« Mais que vous importe ? N'avez-vous pas, pour vous consoler, la tendresse de votre amant ? N'allez-vous pas, en vous unissant à la noble maison de Navailles, devenir l'une des premières dames du beau royaume de France ?... N'allez-vous pas tenir à la cour le rang que la naissance de votre mari vous y assigne !... Et, croyez-moi, ce rang sera beau !... Je connais les Navailles, mademoiselle, et ce sont de fort grands seigneurs !... « Cet avenir éblouissant vous empêchera, certes, de regretter le passé !... Seulement, qu'il arrive, et c'est votre père qui parle par ma voix, ne venez jamais frapper à la porte du château de Kergen. « Cette porte vous sera fermée, quand bien même vous auriez faim, quand bien même vous auriez froid, et les valets du baron de Kergen chasseraient l'aventurière. « Ne doutez point, cependant, mademoiselle, du profond respect et de l'inaltérable dévouement, « Avec lesquels j'ai l'honneur d'être le plus humble et le plus obéissant de vos serviteurs. »

VAN GOËT.

Marguerite acheva cette lettre infâme. De minute en minute, de seconde en seconde, sa pâleur était devenue plus livide. Enfin, quand elle eut avalé le calice jusqu'à la lie, quand ses yeux eurent déchiffré le dernier mot de la dernière ligne, elle poussa un faible cri. Ses yeux se fermèrent, ses bras se raidirent, ses lèvres devinrent aussi blanches que celles d'une morte. Son corps oscilla en avant et en arrière, et elle tomba sans connaissance.

Cependant, à cette même heure, on venait d'ensevelir, dans les caveaux de Kergen, le corps de Van Goët assassiné, et Réginald et Mina, prosternés devant l'autel, après avoir prié le Dieu des chrétiens pour le repos de l'âme du juif, murmurant, les yeux baignés de larmes et les mains levées vers le ciel : — Dieu tout-puissant... Seigneur mon Dieu... Dieu bon et Dieu juste... ne nous frappez pas si cruellement... rendez-nous plus que la vie... rendez-nous notre bien-aimée Marguerite !... »

XXXII. — LE PRÊTRE.

Au moment où la jeune fille reprit connaissance, elle était étendue sur le lit. Deux hommes se tenaient debout auprès de ce lit : c'étaient Denis et un prêtre. Hermann avait quitté la chambre.

— Oh ! mon Dieu !... mon Dieu !... murmura Marguerite qui se sentit brisée de corps et d'âme, comme on l'est en s'éveillant au sortir d'un horrible rêve, — que je souffre !... que je souffre !... que je souffre !... que se passe-t-il donc, et pourquoi souffrir ainsi ?... Mais aussitôt la mémoire lui revint. Alors elle se rejeta en arrière avec des sanglots et dans un effrayant paroxysme de désespoir.

— Du courage... mon enfant, lui dit le prêtre, d'une voix tout à la fois douce et sonore, en se penchant sur elle.

— Du courage... balbutia-t-elle à travers ses gémissements, — ai-je la force d'en avoir ?... Cette force, Dieu vous la donnera... Il y a des gens en ce monde bien plus à plaindre que vous... Vous êtes malheureuse, mais, au moins, vous n'êtes pas coupable... »

Marguerite se souleva vivement, et, s'appuyant sur son coude, elle dit : — Quoi ! mon père, vous savez ?

— Je sais tout, mon enfant... — Votre évanouissement a été long, et, tandis que vous étiez sans connaissance, M. de Navailles s'est alors confié à moi, et m'a tout dit... J'ai même lu cette lettre qui vous désespère, et je bénis Dieu, qui, dans sa bonté, a permis que ma présence en cette maison maudite servit, non seulement à arracher au démon les âmes coupables de deux pauvres mourants, mais encore à consoler et à soutenir une âme pure et noble comme la vôtre... »

Ces quelques mots expliquaient tout. Marguerite comprit que ce prêtre était celui dont les bandits s'étaient emparés pour confesser et administrer deux des leurs, et dont M. de Navailles lui avait dit quelques mots.

— Oh ! mon père, — balbutia-t-elle, — quelle consolation puis-je accueillir ?... Ne vaudrait-il pas mieux cent fois être morte que de me voir plongée en une situation aussi désespérée que celle où me voici ?... »

— Cette situation est affreuse, mais non désespérée, mon enfant ?... Ce que Dieu a fait, Dieu peut le défaire... Ne doutez pas de lui et de son infinie bonté... »

— Mais mon père me mandit, me chasse, me renie, pour lui je n'existe plus ! Vous l'avez lu, celle de ses filles qui s'appelaient Marguerite est morte, morte pour toujours !

— Eh bien, n'a-t-on pas vu, à la voix de Dieu, des morts ressusciter et sortir de leurs tombeaux ?... »

— Mais, pour cela, il fallait un miracle !... — Et qui vous dit que ce miracle ne se fera pas ? Dieu tient dans sa main les cœurs et les âmes. Il peut, s'il le veut, ouvrir les yeux de

vos yeux, changer ses dispositions, et de cette dure épreuve faire sortir votre bonheur... »

Marguerite secoua la tête.

— Douteriez-vous de la puissance de Dieu ? — demanda vivement le prêtre.

— Je ne doute pas de sa puissance, je doute de sa volonté... »

Le prêtre se tourna vers Denis.

— Monsieur de Navailles, — lui dit-il, — laissez-moi, je vous prie, pour un instant avec mademoiselle, sans assister à notre entretien... J'ai à lui dire des paroles que, seule, elle doit entendre... »

Denis s'inclina et sortit.

— Mon enfant, — reprit le prêtre en s'adressant à Marguerite, — peut-être, en ce moment, Dieu vous donne-t-il une preuve éclatante et lumineuse de cette bienveillante volonté dont vous semblez vous défier... »

— Comment cela, mon père ?... »

— Vous allez le comprendre ; mais d'abord permettez-moi de vous adresser quelques questions, et promettez-moi d'y répondre comme on doit le faire quand on parle au ministre du Très-Haut... »

— Je vous le promets de tout mon cœur... je n'ai rien à cacher à personne, et surtout à vous... »

— Vous éprouvez, n'est-ce pas, un profond attachement pour M. de Navailles ?... »

— Après mon père et ma sœur, Raoul est la personne que j'aime le plus en ce monde... »

— Votre père approuvait cet amour ?

— Lui-même m'avait fiancée à M. de Navailles. Sans cesse il m'appelait son fils et il faisait de notre union le rêve et l'espoir de sa vieillesse.

— Et jusqu'à quand cela a-t-il duré ?

— Jusqu'aux prétendues révélations, ou plutôt jusqu'aux calomnies infâmes de ce banquier juif, Van Goët. Et encore, quand j'assistai, inaperçue, à l'entrevue mystérieuse de cet homme et de mon père, je vis bien que le bon et noble vieillard ne pouvait ajouter foi à de semblables monstruosité... Malheureusement je ne pus combattre ces odieuses attaques si lâchement dirigées contre mon fiancé... le soir même j'étais enlevée par ces bandits dont je suis maintenant prisonnière... »

— Hélas ! — répliqua le prêtre, — cette disparition subite ne devait que trop confirmer, pour un esprit prévenu, les malveillantes dénominations du banquier juif. Le hasard qui a présidé à tout ceci est tellement étrange, que ses résultats, quoique vrais, sont invraisemblables jusqu'à l'impossibilité... »

— Mais, en admettant que je suis coupable, aussi coupable que le croit mon père... n'était-il pas bien dur de me traiter comme on le fait... comme on menace de le faire dans cette horrible lettre ?... »

— Oui, certes ; mais il faut pardonner beaucoup au premier mouvement de la colère d'un père qui se croit mortellement blessé, tout à la fois, dans son affection et dans son honneur... D'ailleurs, en ce moment, M. de Kergen est à coup sûr absolument dominé par ce Van Goët. Connaissez-vous cette excessive influence du banquier sur l'esprit de votre père ?

— Je l'ignorais, au contraire, et rien n'avait pu jusqu'alors me la faire soupçonner... »

— Cette influence, nous la combattons.

— Mais par quels moyens ?

— Dieu nous inspirera... il m'inspire déjà... j'entrevois un avenir bien autrement facile que vous ne le supposez... »

— Est-ce possible ? s'écria Marguerite avec un commencement d'espoir, car le prêtre parlait d'un ton ferme et décidé, et avec une sorte d'exaltation qui lui imposait la confiance à elle-même.

— Écoutez : Votre père voyait avec bonheur une union prochaine entre vous et le chevalier Raoul de Navailles... »

— Oui, certes !... »

— Comme père et comme gentilhomme, il avait raison de se réjouir ; mais le jour où il crut que le prétendu grand seigneur français n'était autre chose qu'un aventurier sans famille et sans nom, tranchons le mot, un voleur et un assassin, ce jour-là, en se voyant abandonné pour un tel misérable, il s'est dit : — Qu'entre elle et moi tout soit fini... je n'ai plus qu'une fille !... »

— Oh ! mon père !... mon père !... murmura la pauvre Marguerite, pouvez-vous me juger ainsi !... »

— Eh bien ! — poursuivit le prêtre, — à ce malheur qui vous semble irréparable, il y a cependant un remède... »

— Lequel ? — lequel ?... — demanda avidement la jeune fille.

— Il faut que madame de Navailles soit accueillie dans sa nouvelle famille comme doit l'être une femme de sa race et de son mérite !... Il faut que la maison de Navailles écrive à la maison de Kergen : « Nous avons reçu le trésor que vous nous avez donné !... Votre fille est devenue la nôtre, et la France remercie l'Allemagne de lui avoir ainsi cédé l'un de ses plus précieux joyaux. » Alors, votre père comprendra qu'il s'est trompé lui-même et qu'on l'a cruellement abusé... Les larmes de douleur deviendront des larmes de joie, et deux familles auront retrouvé leur enfant !... »

— Quel beau rêve !... murmura Marguerite avec un demi-sourire à travers ses larmes ; — seulement la réalisation en est-elle possible ?

— Et qui donc l'empêcherait ?

— Oh ! bien des choses... »

— Lesquelles ?... »

La jeune fille rougit beaucoup, et finit par balbutier, tout en cachant à demi son charmant visage dans ses deux petites mains : — D'abord, je ne suis pas la femme de M. de Navailles... »

— N'est-ce que cela ?... »

— Mais il me semble... »

Marguerite s'interrompit.

— Que c'est beaucoup, n'est-ce pas ! — acheva le prêtre.

La jeune fille fit signe que oui.

— C'est là que je voulais en arriver, — continua le prêtre, — c'est là que je voulais vous montrer la main de Dieu et sa volonté toute puissante ! afin de rendre cette union possible, ne vous envoie-t-il pas un de ses ministres tout exprès pour la bénir ?

— Quoi !... s'écria la jeune fille en proie à une surprise singulière et à un trouble inexplicable, — quoi ! mon père, vous célébreriez mon mariage avec M. de Navailles !

— N'est-ce pas mon devoir, si vous me le demandez ?

— Oh ! — pensa Marguerite, déjà presque consolée et rendue forte par cette assurance, — c'est vrai, Dieu est bon ! Dieu est grand ! Dieu n'abandonne jamais ses enfants !... »

Après un instant de silence, le prêtre reprit : — Il me semble, ma chère fille, que je viens de détruire votre principale objection contre ce que vous appelez, vous, un beau rêve, et que je regarde, moi, comme une heureuse réalité. Mais, sans doute, cette objection n'est pas la seule ; voyons les autres... »

— Comment sortir d'ici, — demanda Marguerite, — puisque cette rançon de cinquante mille livres que demandaient les bandits pour me rendre à la liberté, mon père refuse de la payer ?... »

— Ceci, je ne puis vous le dire, mon enfant, car je l'ignore ; mais, soyez en sûre, Dieu ne laissera pas son œuvre imparfaite et inachevée... sa volonté s'est manifestée déjà... elle se manifestera encore... »

— Je sens que vous avez raison mon père, — répondit la jeune fille ; — aussi, mon cœur est changé, vous le voyez, je ne pleure plus, j'ai oublié mon désespoir ; j'attends, et j'ai confiance... »

Le prêtre mit un genou en terre. Il leva les yeux et les mains vers le ciel, puis il s'écria : — Soyez béni ! mon Dieu, vous vous êtes servi de moi, ainsi que vous l'avez fait aujourd'hui !... »

Ensuite il alla à la porte, qu'il ouvrit.

— Monsieur de Navailles, — dit-il, — si vous êtes là, venez !... on a besoin de vous ici !... »

XXXIII. — LA CHAPELLE.

Denis, comme bien on pense, était là tout près ; il semblait s'attendre à cet appel. Il entra.

En peu de mots, le prêtre le mit au courant de ce qui venait de se passer entre mademoiselle de Kergen et lui.

— Oh ! — s'écria Denis quand ce court récit fut achevé, — Dieu se montre manifestement pour nous, mon père, et plus encore que vous ne le pensez... »

— Comment cela ? — demandèrent à la fois le prêtre et Marguerite.

— Je venais, — reprit Denis, — je venais d'avoir un entretien avec le capitaine des bandits ; je lui avais payé la rançon qu'il exigeait de moi, car ma valise et ce qu'elle contenait m'a été renvoyé du château de Kergen. Donc j'étais libre, mais bien décidé à ne pas profiter de ma liberté s'il me fallait laisser ici ma fiancée prisonnière. Mais cet homme, ce chef qui, lui aussi avait lu, et même avant nous, l'abominable lettre de ce misérable Van Goët, me témoigna la pitié profonde que lui inspirait la position de mademoiselle de Kergen et l'a veugle injustice de son père.

— Monsieur de Navailles, — me dit-il enfin, — je vais vous prouver que ces paroles que vous venez d'entendre sont bien la véritable expression de mes sentiments, et qu'au fond de l'âme d'un ban lit tel que moi on peut trouver encore une sorte de générosité... Vous êtes un gentilhomme, vous êtes un homme d'honneur... Donnez-moi votre parole de me faire parvenir les cinquante mille livres de la rançon de mademoiselle de Kergen aussitôt que cela vous sera possible, et je me contenterai de cet engagement, et mademoiselle de Kergen sera libre à l'instant même, ainsi que vous... »

« Et comme j'allais le remercier avec les expressions d'une reconnaissance passionnée, il ajouta :

— Seulement, je mets à l'accomplissement de ma promesse une condition... »

— Laquelle ?

— Une condition sine qua non. Si vous ne l'acceptez point, il n'y aura rien de fait.

— Je l'accepte d'avance, à moins qu'elle ne renferme une impossibilité absolue... Mais je vous en supplie, parlez vite.

— Eh bien, mademoiselle de Kergen et vous, vous vous aimez, et vous avez été fiancés par le vieux baron lui-même.

— C'est vrai... Mais à quoi voulez-vous en venir ?

— A ceci : l'engagement que vous prendrez avec moi, relativement aux cinquante mille livres, ne me paraît sérieux et satisfaisant que si vous la prenez pour votre femme. Il faut donc que mademoiselle de Kergen devienne, dans le plus bref délai, madame de Navailles ; il faut que le mariage soit célébré aujourd'hui même... »

— Aujourd'hui !... — m'écriai-je au comble de la surprise.

— Sans doute.

— Serait-ce possible ?

— Non-seulement possible, mais très-facile.

— Comment cela ?

— N'avons-nous pas sous la main tous les éléments constitutifs d'un mariage ? N'avons-nous pas les époux futurs et le prêtre ? Il y a même dans ce château une vieille chapelle que je me ferai un plaisir de mettre à votre disposition, afin que rien ne manque à la solennité.

« Je restai muet d'étonnement.

— Voyons, — me demanda le capitaine, — acceptez-vous ?

— Mais... »

— Mais quoi ?

— Mon acquiescement est, de toute nécessité, subordonné à celui de mademoiselle de Kergen.

— Sans doute, mais cet acquiescement, vous êtes aussi convaincu de l'obtenir que je suis convaincu, moi, qu'il ne vous sera pas refusé.

— Peut-être avez-vous raison ; mais... »

— Encore des *mais*... »

— En admettant même que vous avez entièrement raison, c'est bien le moins que je soumette la chose à ma fiancée.

— Soit. Soumettez-la-lui... Seulement, faites vite.

— J'y vais à l'instant.

« Je vous attends ici dans une demi-heure. »

Je me dirigeai donc de ce côté, et j'arrivais quand la porte s'est ouverte et quand j'ai entendu une voix (à votre, mon père) m'appeler par mon nom. Voilà ce qui s'est passé. Ne vous semble-t-il pas, comme à moi, que le doigt de Dieu est visible dans tout ceci ?... »

— Oui, certes !... — s'écria le prêtre.

Le regard de Marguerite répondit pour elle.

— Ainsi, chère bien aimée, — demanda Denis, — vous n'avez aucune objection à faire ?

— Aucune.

Vous consentez à partager, dès aujourd'hui, et mon nom et ma vie ?

— Oui... balbutia la jeune fille en rougissant beaucoup.

— Vous entendez, mon père ? — dit le faux Raoul de Navailles en s'adressant au prêtre.

— Oui, mon enfant, — répliqua ce dernier, — et nous allons, sans perdre une minute, nous occuper des préparatifs de la cérémonie.

Il y avait bien des années que le château de Falkenhorst appartenait par droit de conquête à la bande des chevaliers du poignard. Il y avait plus longtemps encore qu'il avait été abandonné complètement par ses anciens et légitimes propriétaires. Nous devons ajouter que ceux-ci (ceux du moins des dernières générations) étaient gens adonnés aux parties de chasse et de débauche beaucoup plus qu'au service de Dieu ; c'est assez dire que la chapelle, qui, depuis deux cents ans au moins, et peut-être depuis plus longtemps, n'avait point servi à l'exercice du culte, devait être dans un pitoyable état.

La réalité surpassait encore, si cela est possible, tout ce que l'imagination de mes lecteurs inventerait à cet égard. Depuis un peu plus de cinquante ans, les fenêtres ogivales de cette chapelle avaient été condamnées, et un épais massif de maçonnerie avait remplacé leurs vitraux légers. L'air et la lumière extérieure n'y pénétraient plus, par conséquent. On y entassait habituellement, les uns sur les autres des futailes vides et des barriques défoncées. L'autel, en bois de chêne complètement vermoulu et dévoré par l'humidité, n'offrait plus aucune trace de ses primitives sculptures. Un grand christ en pierre sculptée avait subi des mutilations sacrilèges ; la tête et les mains étaient brisées. On avait recouvert le reste du corps d'une couche de peinture qui cherchait à être grotesque, et qui n'était qu'ignoble et révoltante. Les dalles seules avaient résisté, à cause de leur solidité granitique. Des toiles d'araignée centenaires pendaient à la voûte humide et ressemblaient à des oriflammes de haillons. Pour un amateur forcené du pittoresque dans l'horrible, tout ceci n'aurait pas manqué d'une sorte de poésie étrange et satanique.

C'est dans cette épouvantable chaos qu'il s'agissait de mettre de l'ordre en quelques heures.

Il avait été décidé que le mariage de Marguerite et de M. de Navailles serait célébré à minuit. Immédiatement après la cérémonie, les jeunes époux devaient monter à cheval, et, les yeux bandés, sous la conduite d'un bandit, se rendre en une petite ville où il leur serait possible de trouver des moyens de communication avec la France.

Cinq ou six hommes se mirent à l'œuvre aussitôt. D'abord, on enleva cet amas de barriques et de futailes pourries qui encombraient la chapelle. Des balais attachés au bout de longues perches s'efforcèrent de faire disparaître les toiles d'araignée suspendues aux voûtes. Les murailles furent lavées avec soin, ainsi que les dalles. La statue du Christ fut grattée de façon à effacer les traces du badigeonnage infâme qui la recouvrait. On rajusta, tant bien que mal, la tête mutilée, qu'on avait trouvée gisant dans un coin. Une nappe immense recouvrait l'autel et ne permit pas de s'apercevoir de sa vétusté et de sa dégradation. Enfin, deux candélabres qui, d'habitude, éclairaient les orgies du capitaine, furent placés sur cette nappe. Devant l'autel on installa deux fauteuils en vieux chêne, recouverts d'une tapisserie armoriée.

VARIÉTÉS.

Un riche propriétaire de la Souabe avait envoyé son fils à Paris pour y étudier le français et les belles manières. Quelque temps après, un des valets de la maison vint trouver le jeune homme, qui lui demanda avec empressement ce qu'il y avait de nouveau dans la maison paternelle.—Peu de chose, dit le fidèle serviteur en se passant la main sur le front, comme s'il eût éprouvé quelque embarras à répondre; peu de chose: seulement, vous vous rappelez ce superbe corbeau dont un de vos amis vous avait fait présent; eh bien, il est mort!

—La pauvre bête! Et comment cela? —Parce qu'il s'est trop acharné au cadavre de nos beaux chevaux quand ils ont péri l'un après l'autre. —Quoi! les quatre beaux chevaux de mon père ont péri. Mais par quel accident? —Parce qu'on s'en est servi sans ménagement à transporter l'eau et les pompes quand votre maison a été incendiée. —Que dis-tu? Notre maison incendiée! Quand donc? Comment? —Parce qu'on n'a pas assez pris garde au feu lorsqu'on a été la nuit avec des flambeaux ensevelir votre père. —Malheureux! Es-tu fou? Mon père est mort! —Oui, monsieur. Du reste, il n'y a rien de nouveau ni chez vous, ni au village.

Officiers et chirurgiens, nous étions réunis au nombre de onze, une heure avant la bataille de Waterloo. De ce groupe de causeurs, nous nous retrouvâmes plus que deux le lendemain: le reste avait été tué ou blessé. Quelques années après, je rencontrai un de mes compagnons. "Je vous croyais tué, lui dis-je, mon cher capitaine, et ma joie est extrême de vous revoir.—J'ai eu seulement, me dit-il, les deux cuisses traversées par une balle, et je suis resté trois jours sur le champ de bataille.—Et que faisiez-vous pendant ces cruelles journées?—Mon cher, je mangeais un peu de pain de munition qui me restait, et je buvais de l'eau trouvée dans le petit bidon d'un soldat tué à côté de moi, et je lisais Horace que j'avais, en petit format, dans ma poche. Depuis, j'ai été conduit à Bruxelles par les Anglais; mes blessures se sont guéries, ma santé est revenue, et me voilà tout prêt à recommencer." O France! qui produits de tels hommes, ta gloire et ton nom ne périront jamais!

La croyance à un Dieu souverainement bon et sage introduit dans notre cœur une douce satisfaction. A cette pensée que l'ordre et le bonheur prévalent en ce monde, nous sentons s'apaiser en nous la discorde des passions. Ainsi se calme notre âme, quand, au fond de quelque retraite cachée et tranquille, nous contemplons la sérénité paisible d'une soirée d'été.

L'homme, dit saint Grégoire de Nazianze, est un ange terrestre et spirituel, un ange qui tient au ciel et à la terre: à la terre, par la perfection de ses organes, qui le lient avec toutes les choses créées; au ciel, par son âme, qui le met en état de juger, de commander, d'ordonner, de s'élever sur connaissances les plus sublimes, et d'en rapporter l'honneur et la gloire à la souveraine intelligence; à la terre, par toutes les sensations de son corps, qui l'unissent avec tous les ouvrages du Créateur, et le mettent à portée d'en faire usage; au ciel, par son âme, qui, lui faisant admirer les ouvrages de l'univers, l'élèvent vers son Créateur pour l'adorer dans ses magnificences et s'unir à lui par les pensées les plus spirituelles et les plus sublimes.... Telle est la liaison, aussi admirable qu'incompréhensible, de l'âme et du corps qui unit l'homme au ciel et à la terre, aux êtres visibles et invisibles, qui en fait un ange d'un ordre tout particulier et destiné à répondre aux desseins de la souveraine intelligence, laquelle a voulu la placer comme au milieu et au centre de ses créatures.

\$5 à \$20 par jour. Agents demandés! Hommes ou femmes, jeunes et vieux, de toutes les classes peuvent faire plus d'argent avec nous à temps perdu, que dans toute autre branche. Particularités gratuites. Adresses: 4-20 St G. STINSON & CO., Portland, Maine.

GEORGE YON, MARCHAND DE PORCELAÏNES, GLACIÈRES, RÉFRIGÉRATEURS; PLUMBIER ET FERBLANTIER. NO. 241, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.

Illustrations of various household items like stoves, lamps, and furniture. Text: G. Y. a maintenant en mains un assortiment très-considérable de Poêles de cuisine pour bois et charbon, de toutes les grandeurs, depuis No. 6 jusqu'à No. 10; il y en a pour tous les goûts et à la portée de toutes les bourses. L'assortiment de glacières est aussi bien varié et à des prix très modérés. Toutes sortes d'ustensiles nécessaires pour l'usage de la maison. Toute commande, concernant les lignes de plomberie et de ferblanterie seront exécutées avec soins et promptitude. Une visite est respectueusement sollicitée avant d'acheter ailleurs. 4-13 z.

HOPITAL DU SACRE-COEUR DE JESUS.

GRANDE ŒUVRE DE CHARITÉ! LOTERIE Sous le patronage de Sa Grâce Mgr. l'Archevêque de Québec, et de MM. les Membres du Clergé, pour aider à la construction de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus, à St. Sauveur de Québec.

CONDITIONS: I. GAIN OFFERT. Valeur des lots. 1 Lot. 2 bons chevaux pour lesquels il est offert \$400 00 2 Montres d'or, \$60, \$40 100 00 1 Cornet à piston, monté en argent 50 00 2 Chaises brodées en laine 55 00 2 Tableaux:—Sacré-Cœur de Jésus et de Marie 25 00 1 Service à déjeuner, en argent 25 00 1 Magnifique Prie-Dieu 36 00 En tout 1000 lots, dont plusieurs d'une grande valeur. Une messe, chaque mois, (à perpétuité) pour les bienfaiteurs de l'Œuvre.

II. VENTE DES BILLETS. Chaque billet se vend 25 centimes. Les avantages suivants sont accordés à ceux qui en prennent un certain nombre, savoir: 1. 1 billet pour 12; ce qui fait 13 billets pour \$3. 2. 3 billets pour 24; " " 27 billets pour \$6. Le nom et la résidence de l'acquéreur de billets doivent être écrits lisiblement sur la marge de chaque billet qu'il achète, puis ces billets en sont détachés et lui sont remis; mais les marges restent entre les mains de celui qui les vend, pour être renvoyés au soussigné, pour la fin de mai prochain. De cette manière la perte des billets détachés, une erreur dans la numération ou la falsification des numéros, ne peuvent entraîner aucun inconvénient. Des dépôts de billets seront faits dans toutes les paroisses, chez messieurs les Curés et autres personnes qui voudront bien se charger d'en vendre, et cette vente durera jusqu'à la fin de mai.

III. TIRAGE DES LOTS. Le tirage des lots se fera, s'il est possible, dans le cours du mois de juin prochain, par deux prêtres, nommés à cet effet, par Sa Grâce Mgr l'Archevêque, et en présence des intéressés qui désireront y assister. Et pour cette fin, le lieu, le jour et l'heure du tirage des lots seront annoncés dans les journaux de Québec.

Voici le mode qui sera suivi pour faire ce tirage: 1. Toutes les marges des billets vendus, portant les noms des acheteurs, seront déposées dans une urne, et dans une autre urne seront jetés tous les numéros des lots qui sont inscrits dans un livre spécial. 2. On tirera d'abord de l'urne aux marges, le nom d'un acquéreur, et de suite on tirera de l'urne aux lots, le numéro que le sort lui donnera; et ainsi de suite jusqu'à épuisement des lots; de cette manière, les noms des personnes et les numéros des lots seront également tirés au sort. 3. Le tirage terminé, on adressera à chaque propriétaire de billet gagnant, une lettre pour l'informant de ce qu'il aura gagné, et il sera mis en possession du lot ou des lots gagnés, en s'adressant au soussigné auquel il devra présenter la lettre qui lui aura été adressée. 4. Tous les lots devront être réclamés dans le cours d'une année. Passé ce temps, les lots, qui n'auront pas été réclamés, seront vendus au profit du dit Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus. J. R. L. HAMELIN, Ptre., Hôpital-Général, Québec. 4-7 p

J. D. NORMANDIN, RELIEUR, REGLIEUR ET MANUFACTUREUR DE LIVRES BLANCS.

Illustration of a book titled 'L'OPINION PUBLIQUE'. Text: Les abonnés de "L'Opinion Publique" ont une bonne occasion de faire relire leur journal à bon marché. PORTE VOISINE DU NO. 57 RUE ST. GABRIEL MONTREAL. 3-49z

COURS ELEMENTAIRE

DE BOTANIQUE ET FLORE DU CANADA A L'USAGE DES MAISONS D'EDUCATION PAR L'ABBÉ J. MOYEN, PROFESSEUR DE SCIENCES NATURELLES, AU COLLEGE DE MONTREAL.

1 Volume in-8 de 334 pages et de 46 planches. Prix: Cartoné, \$1.20.—\$12.00 la douzaine. Le Cours Élémentaire seul, (62 ps. et 31 planches.) Cartoné, \$0.40.—\$4.00 la douzaine. En vente aux bureaux de L'Opinion Publique No. 1, Côte de la Place d'Armes, Montréal, et chez tous les libraires du Canada. 3-33 z

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY. LES effets de la Gomme d'EpINETTE Rouge dans les maladies des POUMONS et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées. Prix: 25 centimes par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur HENRY R. GRAY, PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL. (Établi en 1874.) 2-25z

Compagnie pour les Pianos, de New-York et Boston.

432, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. SEULS AGENTS pour les Pianos célèbres de HALLET, DAVIS & CIE., Boston E.-U.; les pianos de W. H. JEWETT & CIE., Boston, E.-U.; les orgues de chapelle et de salon de GEO. WOOD & CIE., Boston, E. U.; et les pianos bien connus de WEBER & CIE., garantis pour cinq ans. THOMAS A. HAINES, gérant. Assortiment sp l'entente de Pianos et Orgues. Pianos à louer, Pianos échangés, Orgues à louer. Réparations faites convenablement. Pianos vendus par versements. Pianos vendus avec termes faciles. Rappeler-vous l'endroit, 432, RUE NOTRE-DAME, porte voisine de la "Maison des Récollets." Les instruments à meilleur marché dans Montréal. 3-44z

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES ÉPICIERS RESPECTABLES. 3-28z

USINES A METAUX DE LA PUISSANCE.

(Établies en 1828.) CHARLES GARTH & CIE. MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS De Cuivre à l'usage des plombiers, ingénieurs à ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc. Toutes sortes d'ouvrages pour Raffineries de sucre, distilleries, brasseries, appareils à gaz et à eau. On entend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc. par le moyen de la vapeur ou de l'air chaud. Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTREAL, 77 Rue St. Jacques. 3-22z

CHARLES GARTH, JAMES MATTINSON, H. W. GARTH. 3-22z

Loterie Ville-Marie.

Dans le but de venir en aide à différentes Institutions Religieuses. 32,000 BILLETS A \$1.00 Chaque.

Prix. Valeur. Une propriété [Rue du Bassin, Montréal] loyer annuel: \$500 5,000 00 Deux lots de terre [Rue St. Denis et Tanneries] \$700 chaque. 1,400 00 Huit lots de terre [Chemin Ste. Catherine] \$300 chaque. 2,400 00 Quarante-huit lots [Côte Ste. Catherine] \$150 chaque. 7,200 00 Un prix en Or de mille piastres 1,000 00 Cinquante prix de \$50 chaque. 2,500 00 Cent prix de \$5 chaque. 500 00 Deux cents prix de \$3 chaque. 600 00 Six cents prix de \$1 chaque. 600 00 Mille dix prix valant.....\$31,200 00

DONS:

- 1-A l'Évêque de Montréal, pour venir en aide à la construction de la cathédrale. 2,000 00 2-Pour venir en aide à la construction de la chapelle de N.-Dame de Lourdes... 1,000 00 3-Aux pauvres [Société St. Vincent de Paul] 1,000 00 4-Aux Sœurs du Bon Pasteur 500 00 5-Aux Jésuites 500 00 6-Aux Oblats 500 00 7-Aux Sœurs de la Providence 500 00 8-Aux Sœurs de la Miséricorde 500 00 9-A la Colonie Piopoliis 500 00 \$7,000 00

Des Agents responsables sont demandés.

Chaque personne qui vendra dix billets aura le onzième gratis. Les argentés seront déposés entre les mains du Procureur de l'Évêque de Montréal. Le soussigné devra chaque semaine faire un dépôt des argentés des Billets vendus et il sera tenu et obligé de publier dans le journal le Nouveau Monde, le reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été vendus. La Corporation Episcopale ne sera responsable que des numéros qui auront été ainsi annoncés, accompagné du reçu du dépôt. Toutes personnes qui auront pris des Billets dont les numéros ne seront pas publiés dans le journal susdit, sont priés d'en prévenir le trésorier sans délai, afin d'éviter toute erreur. Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les Sociétés de Construction et sera surveillé par trois prêtres, et trois laïques en présence du public. Les propriétés données en prix sont au nom de l'Évêché qui en passera le titre au gagnant aussitôt après la loterie, en par le gagnant payant le coût du contrat. Ceux qui désirent acquérir des billets pourront le faire en s'adressant au soussigné. POUR \$10 ON AURA 11 BILLETS. 20 " " 22 " etc. Les lettres adressées au soussigné devront être franches de port. S'adresser à G. H. DUMESNIL, Gérant et Trésorier de la Loterie Ville-Marie, No. 5, Rue St. Sacrement. 4-7 z

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1869.

Canada, Province de Québec, } DANS LA COUR SUPÉRIEURE, District de Montréal. Dans l'affaire de JAMES MCCLURE, Failli. LE SOUSSIGNÉ a déposé au greffe de cette Cour un acte de composition et décharge exécuté par ses créanciers, et le DIX-SEPTIÈME jour de MAI prochain, il s'adressera à la dite Cour pour en obtenir une ratification de la dite décharge. JAMES MCCLURE, Par MONCK & BUTLER, ses Procureurs ad litem. Montréal, 12 Avril, 1873. 4-16z

"THE CANADIAN PATENT OFFICE RECORD AND MECHANICS' MAGAZINE."

LE SOUSSIGNÉ vient de commencer la publication, en langue anglaise, d'une revue mensuelle, portant le titre ci-dessus, destinée spécialement à faire connaître, au moyen de dessins et de spécifications les nouveaux brevets accordés par le Bureau des Patentes à Ottawa. Cette revue, publiée sous le contrôle immédiat et avec la sanction de l'Honorable Commissaire des Brevets pour la Puissance du Canada est appelée à faire un bien immense parmi les classes ouvrières et industrielles, et devrait se trouver entre les mains de tous ceux qui ont à cœur le progrès des arts et des sciences en ce pays. C'est une publication éminemment utile à tous: aux Inventeurs, aux Artisans, aux Manufacturiers, aux Entrepreneurs, aux Apothicaires et Pharmaciens, aux Agriculteurs. La partie officielle ayant pour titre: "The Canadian Patent Office Record," se compose de 16 à 32 pages de dessins et spécifications des inventions brevetées à Ottawa; l'autre partie, non-officielle et qui est comme le complément de la première, est intitulée: "The Mechanics' Magazine" comprend 32 pages d'articles et nouvelles scientifiques et industriels, illustrés à l'aide des procédés spéciaux à ma maison. Le prix d'abonnement n'est que \$1.50 par année, payable invariablement d'avance. Pour cette bagatelle on aura à la fin de l'année un magnifique volume de 600 à 650 pages de matières instructives et intéressantes sur les arts et métiers. Des numéros spécimens sont fournis gratis sur demande. GEO. E. DESBARATS, Editeur-Propriétaire.

DEPARTEMENT DES DOUANES.

Ottawa, 5 avril, 1873. L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 15 pour cent. R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

O. DESMARAIS, PHOTOGRAPHE, Coin des rues Craig et St. Laurent, MONTREAL. On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché. 3-20z

ROMAN CANADIEN.

L'INTENDANT BIGOT,

PAR JOSEPH MARMETTE.

BROCHURE DE 94 PAGES GRAND 8vo. Prix: 25 Centimes.

Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents.

S'adresser aux bureaux de L'Opinion Publique, No. 1, Côte de la Place d'Armes et 319, rue St. Antoine. 3-30zf

LEGGO & Co.,

LEGGOTYPISTES, ELECTROTYPYPISTES, STEROTYPISTES, GRAVEURS, CHROMO ET PHOTO-LITHOGRAPHES, PHOTOGAPHERS ET IMPRIMEURS. Bureau: No. 1, Côte de la Place d'Armes } MONTREAL. Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine. On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.

"L'OPINION PUBLIQUE."

Journal Politique et Littéraire

Publié tous les Jours à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS & CIE.

ABONNEMENT.....\$3.00 par année. Aux États-Unis..... 3.50 Par numéro..... 7 Centimes.

Envoi par lettres enregistrées ou par ordre sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES: 10 Centimes la ligne pour chaque insertion.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés. On ne recevra pas d'abonnement pour moins de six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier. Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes. L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements.

Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance. Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration.

FRAIS DE POSTE-ATTENTION!

Les frais de Poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centimes par trois mois, payables d'avance au bureau de Poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centimes qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à L'OPINION PUBLIQUE ou aux Rédacteurs, No. 1, Côte de la Place d'Armes, Montréal.

Toute lettre d'affaires devra être adressée à GEORGE E. DESBARATS, seul chargé de l'administration du journal.

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.